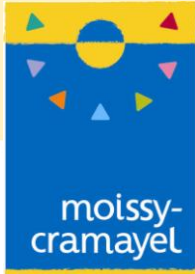


Le projet éducatif de territoire ville de Moissy-Cramayel 2013 - 2016

Une démarche incontournable de la mise en œuvre des politiques éducatives territoriales

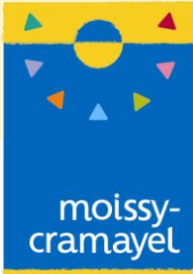




Index des abréviations utilisées

- **ANDEV** : association nationale des directeurs éducation des villes
- **RVEJ** : aménagement des rythmes de vie de l'enfant et du jeune
- **APC** : atelier pédagogique complémentaire
- **APS** : accueil pré scolaire – accueil post scolaire
- **ALSH** : accueil de loisirs sans hébergement
- **ATSEM** : agent territorial spécialisé des écoles maternelles
- **BM** : bureau municipal
- **CAF** : caisse des allocations familiales

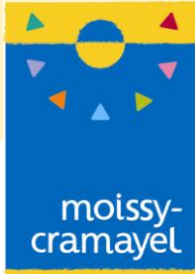




Index des abréviations utilisées

- **CCAS** : centre communal d'action sociale
- **CEL** : contrat éducatif local
- **CLAS** : contrat local d'accompagnement à la scolarité
- **CEJ** : contrat enfance jeunesse
- **CUCS** : contrat urbain de cohésion sociale
- **DASEN** : directrice académique des services de l'éducation nationale
- **DDEN** : délégué départemental de l'éducation nationale
- **DDJS** : direction départementale de la jeunesse et des sports (désormais DDCS)



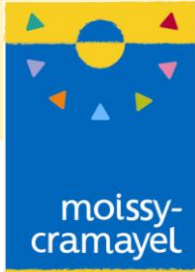


Index des abréviations utilisées

- **DDCS** : direction départementale de la cohésion sociale
- **IEN** : inspectrice de l'éducation nationale
- **PEL** : projet éducatif local
- **PEDT** : projet éducatif du territoire
- **PRE** : programme de réussite éducative
- **SAN** : syndicat d'agglomération nouvelle
- **UASMC** : union des associations sportives de Moissy-Cramayel
- **VVV** : ville vie vacances

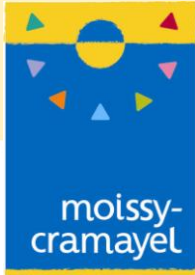


Sommaire



1.	État des lieux de l'existant sur le territoire	6 à 47
2.	Le diagnostic partagé	48 à 61
3.	Historique de la politique éducative de la ville	62 à 64
4.	Le Projet Éducatif Local de Moissy-Cramayel	65 à 76
5.	La méthodologie d'élaboration du PEL	77 à 81
6.	Les groupes de travail du PEL	82 à 94
7.	Le programme d'actions et schéma de développement du PEL	95 à 112
8.	La cohérence éducative entre le PEL de Moissy et un PEDT	113 à 116
9.	La concertation déployée pour l'élaboration du PEDT	117 à 126
10.	Organisation du nouveau temps scolaire	127 à 135
11.	Articulation des différents temps de l'enfant	136 à 160
12.	Le comité de pilotage	161 à 166
13.	Les signataires du PEDT 2013-2016	167





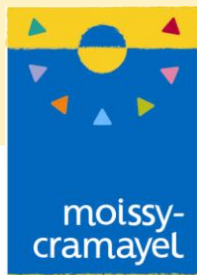
État des lieux de l'offre éducative existante sur le territoire





État des lieux : démographie et population

	Nombre d'habitants 2009	Taux de croissance % 1999-2009	Population de moins de 30 ans 2009	% des moins de 30 ans	Nombre d'enfants D'âge scolaire (3-16 ans)	% des + 60 ans
Moissy-Cramayel	17 010 <i>Soit 17.33% Sénart</i>	19	8 504 <i>Soit 18.5% Sénart</i>	50	3 491 <i>(20.5 %)</i>	9
Sénart 77	99 048	15	46 124	46.5	20 452 <i>(20.6 %)</i>	11 <i>(IDF 17.6)</i>
2009						
	% Population nouvelle	% Ménage 1 personne	% Ménage autres Sans famille	% Couples sans enfant	% couples avec Enfant(s)	% familles monoparentales
Moissy-Cramayel	26	21	2	19	45	12
Sénart 77	23	21 <i>(IDF 36 %)</i>	2 <i>(IDF 3%)</i>	22 <i>(IDF 22%)</i>	44 <i>(IDF 29%)</i>	11 <i>(IDF 10 %)</i>



État des lieux : démographie et population

2010	Familles allocataires avec 1 enfant	Familles allocataires avec 2 enfants	Familles allocataires avec 3 enfants ou +	% familles avec 1 enfant	% familles avec 2 enfants	% familles avec 3 enfants ou +
Moissy-Cramayel	652	1 054	652	28	45	28
Sénart 77	3 234	6 287	3 831	24	26	16
						Taux de natalité
2009	Enfants de moins de 3 ans	% enfants de – 3 ans Par rapport au nombre D'habitants	Offre d'accueil Des moins de 3 ans (hors halte-garderie)	% des enfants accueillis de moins de 3 ans	Nombre de naissances	1999/2009
Moissy-Cramayel	1 031	6	3 494	43	356 (2.1 %)	16.2
Sénart 77 Ville de Moissy-Cramayel	5 034	5		69	1 729 (1.7 %)	8





État des lieux : démographie et population

- ✓ Un taux de croissance de la population très élevé (le double du taux départemental)
- ✓ Une population importante des moins de 30 ans (50 % contre 40 % en IDF)
- ✓ Le nombre important de naissances domiciliées (21.5 naissances pour 1 000 habitants contre 15.5 en IDF)
- ✓ Une part importante de la population est couverte par les allocations CAF (56 % contre 49 % sur le 77)
- ✓ 56 % des ménages relèvent d'une structure familiale avec enfant(s)
- ✓ La part des familles allocataires monoparentales est la plus élevée de Sénart (22 % contre 18 % sur le 77)
- ✓ Nombre élevé des familles avec 3 enfants ou plus (28 % contre 25 % en Seine et Marne)
- ✓ Les moins de 3 ans représentent 6 % de la population (5 % à Sénart et 4.2% en Seine et Marne)
- ✓ Le pourcentage de ces enfants accueillis est de 10 % inférieur à celui de Sénart
- ✓ 69 % de la population habite la ville depuis plus de 5 ans

Synthèse :

Plus de la moitié des ménages relève d'une cellule familiale comprenant au moins un enfant avec des taux élevés de foyers monoparentaux et de grandes fratries.

30% de la population a moins de 20 ans avec une sur-représentation des moins de 3 ans et un déficit de l'offre d'accueil pour ce jeune public. Un turn-over important de la population est à noter



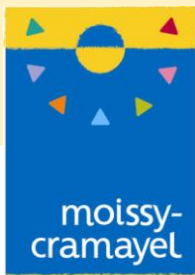


État des lieux : Données sociologiques et économiques

2010	Revenu fiscal mensuel Médian	% des revenus salariaux	Nombre d'allocataires	% allocataires / population	% allocataires / ménages
Moissy-Cramayel	1 556	84	2 989	56	50
Sénart 77	1 714	80	16 679	56	48
Seine et Marne	1 771	72	207 366	49	41

2010	Bénéficiaires du RSA Droit commun	Population couverte par le RSA	% personnes couvertes RSA/ population	Population couverte Par l'aide au logement	% personnes couvertes Par l'aide au logement
Moissy-Cramayel	465	1 150	6.8	4 261	25
Sénart 77	2 093	4 952	5	20 081	20
Ville de Moissy-Cramayel	27 830	61 515	4.7	220 811	17 10





État des lieux : Données sociologiques et économiques

	Nombre de logements sociaux	% logements sociaux	Nombre de logements	Évolution du nombre de logements / 1999
Moissy-Cramayel	1 956	33.2	5 898	29
Sénart 77	9 425	26.1	36 062	24
	Nombre de ménages En 1999	Nombre de ménages En 2009	Taux de croissance 1999/2009	Évolution de la taille Moyenne des ménages 1999/2009
Moissy-Cramayel	4 608	5 982	30%	- 9.7%
Sénart 77	27 880	34 704	24%	- 6.7 %





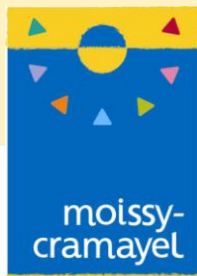
État des lieux : Données sociologiques et économiques

2009	% Artisans, commerçants Entrepreneurs	% Cadres, professions intellectuelles	% Professions intermédiaires	% employés	% ouvriers
Moissy-Cramayel	2.8	12.6	27.9	36.8	19.9
Sénart 77	3	14.9	30.7	33.1	18.2
Seine et Marne	4.7	16.2	29.1	30.3	19.3

2009	% chômeurs / actifs	% retraités / actifs	% autres inactifs / actifs	% étudiants / actifs
Moissy-Cramayel	12.95	6.85	9.45	16.96
Sénart 77	10.39	8.82	9.37	17.30
Seine et Marne	10.30	10.65	10.7	14.95

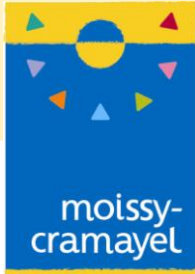


État des lieux : santé



Secteur santé	Densité du nombre de dentistes pour 10000 hab. 2009	Densité du nombre de infirmiers pour 10000 hab. 2009	nombre des pharmacies 2009
Moissy- Cramayel	3.5	2.3	6
Sénart	3.6	3.2	31





État des lieux : données sociologiques et économiques

- ✓ Le revenu fiscal médian des Moisséens est l'un des plus faibles de Sénart (-14.3% par rapport à IDF et -34.6% pour le quartier de Lugny)
- ✓ La part des ménages non imposés sur notre ville est l'une des plus élevées des communes de Sénart
- ✓ Il en est de même pour la part de personnes couvertes par le RSA (droit commun)
- ✓ La part de logements sociaux est l'une des plus élevées de Sénart (33.2%) avec une forte demande (775 en 2008) notamment pour des logements de 3 pièces et plus (61 %)
- ✓ Le pourcentage de personnes couvertes par l'aide au logement est particulièrement élevé (25% par rapport à la population, contre 16.3% en Seine et Marne et 20.3% sur Sénart)
- ✓ La part des employés et ouvriers est particulièrement représentée avec 56.7 % de la population active contre 51.3 % sur le territoire Sénartais
- ✓ Le nombre de généralistes et spécialistes par habitant est très inférieur à la moyenne d'Île de France mais légèrement supérieur à celui de Sénart. En revanche un déficit est à noter, par rapport au territoire Sénartais, quant à la présence d'infirmiers et dentistes. Au niveau du territoire Sénartais, les services ou professionnels de santé désignés comme manquant le plus sont les ophtalmologistes, les médecins généralistes, les gynécologues et les dermatologues. Notons enfin que les Moisséens consomment, en grande partie, ces actes médicaux au sein même de leur commune.

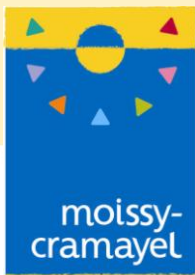




État des lieux: éducation

Effectifs	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Évolution 2004/2012 En %
Maternelle	887	877	963	966	956	954	978	1031	1034	+ 17
Élémentaire	1478	1428	1444	1419	1401	1375	1402	1461	1499	+ 1.4
Collèges	1069	1068	1033	996	1018	1012	981	991	961	- 10
Lycée	1008	982	1003	973	967	912	970	902	990	- 1.8
Total	4475	4338	4474	4267	4310	4178	4233	4344	4484	+ 0.2

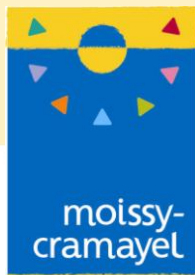




État des lieux: éducation

	Lycée La Mare Carrée		
	2005	2012	% évol 2005/2012
Nombre d'incidents	13	2	- 11
	2005	2012	% évol 2005/2012
Taux de réussite baccalauréat général	65.3 %	87.85 %	+ 22.53
Taux de réussite bac. Technologique	88.79 %	77.03 %	- 11.76
Taux de réussite bac. Professionnel	80 %	86.21 %	+ 6.21
Taux de réussite BTS	60 %	90.91 %	+ 30.91



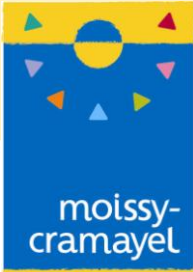


État des lieux: éducation

	Collège la Boétie			Collège LES Maillettes		
	2001	2010	% évol.	2001	2010	% évol.
PCS défavorisées	28.4 %	34.8 %	+6.4	42.8 %	42.5 %	-0.3
PCS favorisées	37.2 %	35.7	- 1.5	28.4 %	25 %	- 3.4
Retards à l'entrée en 6 ^{ème}	25.4 %	14.8 %	- 10.5	17.0 %	26.1 %	+ 9.1
Retards cumulés en 3 ^{ème}	43.4 %	25.7 %	- 17.7	43.7 %	30.8 %	- 12.9
Réussite au brevet	80 %	78 %	-2	57.3 %	72 %	+ 14.7
	2005	2009	% évol.	2005	2009	% évol.
Taux d'absentéisme	1.8 %	1.3 %	- 0.5	1.4 %	5 %	+ 3.6
Nombre d'incidents	5	7	+ 2	14	12	- 2
	2007	2009		2007	2009	
Nombre de conseils de discipline	5	5	0	8	4	- 2
Nombre d'exclusions définitives	2	3	+ 1	6	4	- 2

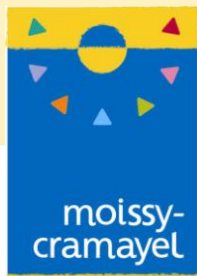


État des lieux: éducation



- ✓ L'évolution des effectifs scolaires sur les 9 dernières années fait état d'une hausse de 7,8 % en primaire avec une augmentation de 17% en maternelle alors que les effectifs en élémentaire n'augmentent que de 1.4%; Les effectifs des collèges et lycée, accusent respectivement une baisse de 10 % et 1.4 %.
- ✓ 36% des élèves de CM2 ont un taux de réussite aux évaluations en mathématiques(2011) inférieur à 50 % contre 28 % en Seine et Marne. Ce taux est de 39 % pour les évaluations en français contre 34% pour la Seine et Marne
- ✓ Sur une période de 9 ans (2001-2010) le taux d'enfants ayant un an de retard ou plus à l'entrée de 6^{ème} a considérablement diminué sur un des collèges et le taux de retard cumulé en 3^{ème}, sur cette même période a également baissé de 18% et 13% suivant l'établissement
- ✓ Le taux de réussite au diplôme national du brevet en 2010 est inférieur à la moyenne départementale des établissements publics. Toutefois ce taux a augmenté sur cette période de 9 ans de +15% pour l'un des collèges
- ✓ Le taux de réussite au baccalauréat général 2012 a progressé de 23% par rapport à 2005 ainsi que les taux de réussite au bac professionnel, + 6% et au BTS, + 31%. Seul le taux de réussite au bac technologique a accusé une baisse de 12%.
- ✓ Le taux d'incidents relevé sur l'année 2009-2010 est plus élevé sur les collèges qu'au lycée. Toutefois ce taux est en baisse sur les collèges par rapport aux taux d'incident relevé sur l'année scolaire 2005-2006.
- ✓ Pour l'ensemble des établissements ce sont les « violences aux personnes » qui constituent les actes d'incivilité les plus fréquents





Recensement de l'offre des services publics et structures culturelles, sportives et de loisirs

Maternelles 2012	Nombre d'enfants	Moyenne enfants déjeunant au restaurant scolaire	Moyenne enfants fréquentant l'accueil pré-scolaire	Moyenne enfants fréquentant l'accueil post-scolaire
Les Hauldres	137	93	10	16
Chanteloup	123	81	10	21
Fosse Cornue	122	67	12	25
Les Grès	87	68	12	20
Les Marronniers	120	72	6	10
Lugny	138	71	6	11
Noyer Perrot	133	69	10	17
Jatteau	168	125	26	41
Totaux	1028	646	92	161





Recensement de l'offre des services publics et structures culturelles, sportives et de loisirs

Élémentaires 2012	Nombre d'enfants	Moyenne enfants déjeuner au restaurant scolaire	Moyenne enfants fréquentant l'accueil pré-scolaire	Moyenne enfants fréquentant l'accueil post-scolaire	Moyenne enfants fréquentant l'étude
Les Hauldres	206	142	14	22	24
Chanteloup	140	92	12	18	21
Fosse Cornue	213	130	14	20	49
Les Grès	153	110	10	12	41
Les Marronniers	159	94	6	8	21
Lugny	167	85	4	5	24
Noyer Perrot	187	110	10	10	50
Jatteau	254	174	22	30	45
Totaux	1479	937	82	125	275

Tarif unitaire 2012 du repas pour le public moisséen : de 1.39 € à 4.77 € , (un tarif forfaitaire mensuel pour 4 repas par semaine et dégressif sur 7 tranches)

Tarifification mensuelle forfaitaire pour les études : 24.00 € (2012)





Recensement de l'offre des services publics et structures culturelles, sportives et de loisirs

Secondaire 2009	Nombre d'enfants	Moyenne des élèves fréquentant le restaurant scolaire	Moyenne des élèves fréquentant l'accompagnement éducatif
Les Maillettes	443	200	135
La Boétie	541	280	100
La Mare Carrée	865	369	858
Totaux	1849	849	1093





Recensement de l'offre associative liée à la scolarité

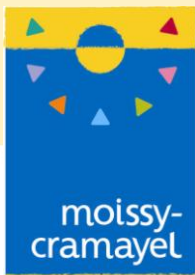
Enfance-éducation	Descriptif synthétique de l'offre
FCPE collège La Boétie	Une association de parents d'élèves a pour objet la défense des intérêts moraux et matériels communs aux parents d'élèves. Elle ne regroupe que des parents d'élèves, auxquels sont assimilées les personnes ayant la responsabilité légale d'un ou plusieurs élèves. Elle représente les parents d'élèves en participant aux conseils d'écoles, aux conseils d'administration des établissements scolaires et aux conseils de classe.
FCPE collège Les Maillettes	
FCPE Lycée la Mare Carrée	
FCPE Noyer Perrot	
Lire et faire lire	Programme de développement du plaisir de la lecture et de la solidarité intergénérationnelle en direction des enfants fréquentant les écoles primaires et autres structures éducatives. Les bénévoles de l'association interviennent dans les écoles de la ville et en partenariat avec le service enfance sur le temps du midi.





L'accompagnement à la scolarité

Actions spécifiques	Public cible / nombre	Porteur	Périodicité et descriptif succinct
La tête dans le cartable (CLAS)	Enfants de 9 à 11 ans : 23	Esapce Arc en ciel	A la maison de Lugny, les lundi et jeudi, de 16h30 à 18h, en période scolaire, les enfants sont accompagner dans la compréhension des leçons et des devoirs qui leur sont demandés afin de les aider dans l'apprentissage des fondamentaux. Des outils d'organisation et de méthodologie leur permettent de trouver ou retrouver le plaisir d'apprendre. En complément le jeudi, l'action « tous différents et tous compétents » est organisée pour favoriser le respect des autres. Les parents sont associés à la démarche et participent à un «repas familles » une fois par trimestre, ce temps d'échange et de convivialité est l'occasion de valoriser le travail de leurs enfants. Ils sont aussi conviés à des sorties pédagogiques avec leurs enfants (musée Louis Braille...).
Espace Zen'Etude	Élèves de 4 ^{ème} et 3 ^{ème} (moyenne de 5 jeunes par créneau)	Espace Arc-en-ciel	Le mercredi de 15h à 18h et hors vacances scolaires, les collégiens peuvent venir faire ensemble leurs devoirs avec le soutien d'une animatrice du centre social. Un professeur d'anglais propose ponctuellement des temps de révision, notamment pour le brevet des collèges, en français et anglais à la maison du Noyer Perrot.
Étude surveillée	275 (CP au CM2)	DGAE	Des enseignants rémunérés par la ville, assurent l'encadrement de l'étude surveillée dans les 8 écoles élémentaires de la ville pour aider les élèves à faire leurs devoirs.



L'accompagnement à la scolarité

Actions spécifiques	Public cible / nombre	Porteur	Périodicité et descriptif succinct
Stages de remise à niveau	60 (CP au CM2)	Éducation Nationale (1 ^{er} degré)	Deux stages organisés sur les vacances scolaires (avril et fin août) sont proposés le matin sur 5 jours, aux élèves rencontrant des difficultés et après validation des parents. Il s'agit de réviser les fondamentaux en petits groupes et au rythme de chaque élève.
Accompagnement éducatif – 1er degré	Élèves de PS à CM2	Éducation Nationale	Seule l'école élémentaire les Grès, propose aux élèves des ateliers facultatifs après la classe. Les activités sont variées : club théâtre, sport, vidéo, jeux de stratégie et éducatif.
Accompagnement éducatif – 2nd degré	Collégiens et lycéens	Éducation Nationale (2nd degré)	Des ateliers découverte facultatifs sont proposés aux élèves après la classe, de 16h à 18h : initiation langue étrangère, informatique, apprentissage de la natation...





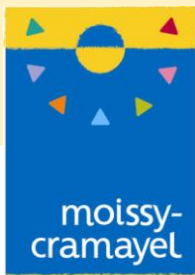
Recensement de l'offre des services publics et structures culturelles, sportives et de loisirs

Culture	Descriptif synthétique de l'offre	Nombre d'enfants accueillis
La médiathèque	<p>Projection vidéo avec présentation des films et débats, Découverte du patrimoine oral (contes) écrit et spectacles Prêts de documents (livres, dvd, cd, périodiques...) Accueil des groupes : classes et clsh Actions en collaboration avec les autres services municipaux : service jeunesse et sports, petite enfance (dont le RAM), Espace Arc-en-ciel, enfance... Expositions et rencontres public / auteurs, conférences (« ce que le livre apporte aux tout petits ») Partenariat avec les établissements d'enseignement (opération collège et cinéma), et les associations « Moi si, je joue », « Lir@sénart », « Lire et faire lire » L'heure du conte et lecture à voix haute (1 séance / mois pour les 2/4 ans et 1 séance / mois pour les 5/8 ans)</p>	<p>0-2 ans : 37 3-5 ans : 131 6-10 ans : 385 11-14 ans : 380 15-17 ans : 140 18-24 ans : 156 + 25 ans : 910</p>
La ludothèque	<p>Proposition d'une multitude de jeux à emprunter ou utiliser sur place avec explication et travail sur les règles. Des soirées jeux sont organisées et des créneaux spécifiques sont réservés aux accueils de groupes : classes, centres de loisirs, petite enfance (dont RAM), Formations destinées aux professionnels de l'animation : livre animé, Organisation de la semaine du jeu (conférence et conseils aux professionnels d'animation)</p>	<p>0-2 ans : 49 3-5 ans : 93 6-10 ans : 114 11-14 ans : 39 15-17 ans : 9 18-24 ans : 13 + 25 ans : 162</p>
Atelier poterie	<p>L'atelier de poterie fonctionne le mercredi après midi durant l'année scolaire. Le jeune public peut y découvrir les différentes techniques (raku...) de fabrication et de cuisson. Fin juin, une exposition des céramiques est installée dans le hall de la maison des associations.</p>	<p>- 11 ans : 12 11/14 ans : 6</p>



Recensement de l'offre des services publics et structures culturelles, sportives et de loisirs

Culture	Descriptif synthétique de l'offre	Nombre d'enfants accueillis
L'école de musique	Favoriser l'expression des enfants et des jeunes par la pratique instrumentale et permettre la découverte musicale : - 2 classes d'éveil musical (5-7 ans) -14 classes de formation musicale (chant et solfège) -12 disciplines instrumentales (à partir de 7 ans) Des concerts, auditions, participations aux grands évènements culturels et festifs de la ville et de Sénart - Location d'instruments	0 -11 ans: 110 11-14 ans: 37 + 15 ans: 32
Les 18 marches	Lieu de répétition, d'enregistrement et de production en faveur des jeunes artistes locaux. 2 studios d'enregistrement, avec système de sonorisation, batterie, amplis guitares et micro chant. 1 cabine de régie équipée pour l'enregistrement, mixage et mastering. Membre du réseau des salles de musiques actuelles, les 18 marches proposent au groupes des ressources et conseils pour mener leur projet à bien. 20 concerts/an	200 jeunes
La scène nationale de Sénart	Spectacles ou séances de cinéma destinés au jeune public : - sur le temps scolaire - hors temps scolaire	2700 entrées 534 entrées



Recensement de l'offre des services publics et structures culturelles, sportives et de loisirs

Activités spécifique s enfance et jeunesse	Descriptif synthétique de l'offre	Moyennes d'enfants accueillis
Centre de loisirs	<p>Afin d'élargir l'horizon culturel des enfants, le service enfance propose une multitude d'ateliers dans les structures d'accueil péri et extrascolaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ludiques : maquillage, déguisement, jeux spontanés, activités manuelles et de créations ... - scientifiques et techniques : pour expérimenter, toucher, manipuler, observer... - culturels et artistiques : expositions, art plastique, théâtre, chant et danse, visite de musées,.... - citoyenneté et éco-citoyenneté : découverte du milieu urbain, de la faune et de la flore, apprendre à respecter les espaces publics et naturels.... <p>En 2012, les enfants ont été sensibilisés au handicap au travers de la lecture, du conte, lors de rencontres sportives, par des témoignages de personnes porteuses d'un handicap. Cette sensibilisation à la différence, c'est concrétisée par la réalisation d'un logo pour la manifestation municipale Handi-day. Différentes œuvres, sous différentes formes ont été réalisées et exposées dans le hall de la maison des associations, sur les lieux d'accueil et au salon des écoles organisé par l'IEN. Toujours sur le thème de la différence, plusieurs contes ont été revisités, modernisés et mis en scène lors de deux représentations à la Rotonde et en présence des familles.</p> <p>D'autre temps d'échanges avec les familles sous différentes formes : kermesse, spectacles, expositions, soirée jeux et ateliers... sont programmés tout au long de l'année pour valoriser les réalisations des enfants.</p>	<p>Mercredis : 268</p> <p>Petites vacances : 160</p> <p>Grandes vacances : 182</p>

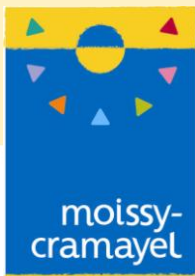


Recensement de l'offre des services publics et structures culturelles, sportives et de loisirs

Accueils périscolaires	Moyenne enfants d'âge maternel accueillis en pré-scolaire	Moyenne enfants d'âge maternel accueillis en post-scolaire	Moyenne enfants d'âge élémentaire accueillis en pré-scolaire	Moyenne enfants d'âge élémentaire accueillis en post-scolaire
Accueil Les Grès	12	20	10	12
Accueil Fosse Cornue	12	25	14	20
Accueil Noyer Perrot	10	17	10	10
Accueil Les Marronniers et Lugny (au centre de loisirs de Lugny)	12	21	10	13
Accueil de Jatteau	26	41	22	30
Accueil Chanteloup	10	21	12	18
Accueil Les Hauldres	12	16	14	22
Totaux	92	161	92	125

TARIFS 2012 (public moisséen et fonction de la tranche de quotient familial) : de 1,27 € à 3.09 € pour l'accueil pré ou post-scolaire et de 0,.76 € à 1,85 € pour l'accueil post-étude



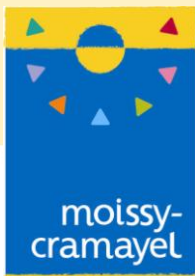


Recensement de l'offre des services publics et structures culturelles, sportives et de loisirs

Accueils de loisirs	Moyenne enfants accueillis les mercredis	Moyenne enfants accueillis petites vacances	Moyenne enfants accueillis grandes vacances	Total enfants différents inscrits sur l'année
Lugny 3-8 ans	54	34	50	130
Les Grès 3-8 ans	98	58	60	251
Jatteau 3-8 ans	86	47	50	205
Jatteau 9-12 ans	30	21	22	120
Total	268	160	182	706

Tarifs du CLSH pour les Moisséens et selon leur tranche de QF : de 5,41 € à 16,87 € la journée avec repas, de 3,40 € à 10,82 € pour la demi-journée avec repas et de 2,01 € à 6,05 € pour la demi-journée sans repas

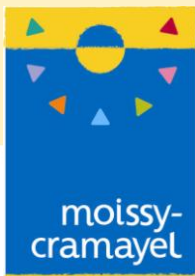




Recensement de l'offre des services publics et structures culturelles, sportives et de loisirs

Equipements sportifs	Descriptif synthétique de l'offre	Fréquentations hebdomadaires (estimations)
Les équipements municipaux	<p>Les 3 gymnases (Pré-brûlés, Noyer Perrot et Jatteau), les 2 salles de danse de Lugny, le complexe sportif des Maillettes, les 2 parcs permettant la pratique de disciplines sportives : parc de Maillettes (pêche et pétanque) et le parc omnisports (football) - sont utilisés pour la pratique d'activités scolaires, périscolaires et associatives.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le dojo Jean-Jaurès : arts martiaux (aïkido, judo, jitsu, karaté), boxe et accueil du public scolaire : - Complexe sportif des Maillettes (gymnastique, musculation, capoeira, tennis de table, cerf-volant, futsal, athlétisme et twirling) et accueil du public scolaire : - 2 salles de danse (danse classique et modern'jazz, gymnastique, fitness, boxe) et élèves et enfants inscrits en accueils péri et extrascolaires : - 3 gymnases : Jatteau (handball et scolaires), Prés-Brûlés (basketball et scolaires), Noyer-Perrot (badminton, twirling et scolaires) : - 1 Parc omnisports (football) : - Courts de tennis : - Boulodrome : 	<p>1700</p> <p>2200</p> <p>2100</p> <p>4800</p> <p>519</p> <p>259</p> <p>54</p>
Le centre aquatique Nymphéa	<p>Bassins aquarécréatif (champignon d'eau, geyser...toboggan, jacuzzi, pataugeoire) et espace bien être (hammam et sauna)</p> <ul style="list-style-type: none"> -enfants accompagnés dans le cadre des accueils de loisirs -jeunes dans le cadre des activités du service jeunesse et sports -élèves du premier degré (deux jours par semaine en période scolaire) 	<p>- 11 ans: 750</p> <p>11-14 ans: 242</p> <p>+ 15 ans : 31</p>

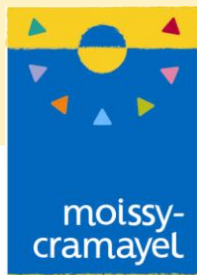




Recensement de l'offre des services publics et structures culturelles, sportives et de loisirs

Actions Jeunesse et Sports	Descriptif synthétique de l'offre	Moyennes journalières d'enfants accueillis
L'école inisports	Structure municipale permettant aux enfants de 3 à 11 ans de découvrir et de s'initier à une dizaine de disciplines sportives : badminton, tennis de table, athlétisme, handball, hockey... L'école Inisports est aussi un lieu d'apprentissage des règles de vie en collectivité, ouvertes le mercredi et le samedi matin	Mercredi : 70 / jour Samedi : 70 / matin
Stages de découverte sportive (petites vacances)	Multi-activités sportives proposées aux enfants de 3 à 14 ans pendant les périodes de petites vacances scolaires, permettant la découverte de pratiques sportives et l'initiation à certains sports collectifs.	70 / J
Moissy plage	Animations sportives et ludiques de plein air et sur sable, destinées aux enfants, jeunes et adultes sur la période estivale (juillet/août – 4 semaines). Des tournois de sports de sable y sont organisés ainsi que des ateliers de jeux de société, des spectacles et des moments conviviaux qui contribuent aux échanges intergénérationnels.	- 11 ans : 2548 12/14 ans : 1479 15/25 ans : 1309





Recensement de l'offre des services publics et structures culturelles, sportives et de loisirs

Activités spécifiques jeunesse	Descriptif synthétique de l'offre	Nombre de jeunes accueillis ou tranche d'âges (en 2012)
Ça pousse où	La découverte du jardinage est l'occasion pour les jeunes de prendre conscience de leur environnement naturel, d'apprendre à le respecter, et d'adopter une alimentation équilibrée. Cette action permet aussi de développer des liens intergénérationnels entre les jeunes et les bénévoles de l'association des Jardins moisséens, partenaires du service jeunesse et sports. Par leurs conseils, ils aident ainsi les jeunes jardiniers à entretenir leur parcelle.	12/15 ans : 29
Conseil de jeunes	Cette action a débuté au mois de mars 2008 par un appel à volontaires pour l'élaboration d'une charte fixant les contours d'un futur conseil de jeunes. La collectivité a souhaité avancer progressivement dans la mise en place de cette instance, ayant pour ambition de favoriser l'expression des jeunes sur des enjeux citoyens. La création d'un Conseil Local Junior (CLJ) composé de 24 conseillers et 8 suppléants s'est concrétisée au mois d'octobre 2011. Les élèves des classes de CM1, CM2, 6ème et 5ème, domiciliés à Moissy-Cramayel, peuvent présenter leur candidature, dans le cadre des élections organisées tous les deux ans par le service jeunesse et sports municipal, en partenariat avec les équipes des différents établissements d'enseignement de la commune (écoles et collèges).	24 conseillers et 8 suppléants
P'tit déjeuner spécial jeunes	En partenariat avec l'ADSEA (association de prévention) et le Planning familial, l'Espace Arc-en-ciel propose ponctuellement aux jeunes de 12 à 16 ans, des temps d'échange sur la vie, leurs envies, le lycée, ... C'est aussi un lieu où ils peuvent trouver des conseils et informations sur la contraception...	12/16 ans : en moyenne 8 jeunes par créneau





Recensement de l'offre des services publics et structures culturelles, sportives et de loisirs

Activités spécifiques jeunesse	Descriptif synthétique de l'offre	Nombre de jeunes accueillis
Espace jeunesse	<p>- L'espace jeunesse est un lieu ressource de proximité avec une mission globale d'animation facilitant l'accessibilité à l'information, au multimédia, à l'accompagnement de projets pour tous les jeunes et sur tous les sujets qui les concernent.</p> <p>- La création d'un PIJ depuis 2008, intégré à cet espace et ouvert du mardi au vendredi après-midi, a permis de développer et de conforter pleinement la vocation d'animation globale de cette structure accessible à tous les jeunes de 15-25 ans.</p>	<p>14 /18 ans : 180</p> <p>15/25 ans : 448</p>
Animations événementielles	<p>Pour encourager l'expression des jeunes et la valoriser, des animations et projets leur sont proposés régulièrement par le service jeunesse. Ce public s'investit dans l'organisation d'événements fédérateurs aux formats diversifiés (TechTonik, Festiv'arts, Pleins Ph'arts...). Ces manifestations, à travers lesquelles les talents artistiques des jeunes moisséens peuvent s'exprimer, connaissent un succès exponentiel depuis leur création en 2008.</p> <p>- La mise en place de tournois intercommunaux de Futsall ou l'implication de jeunes dans des projets comme « Raidy to go 2012 » UFOLEP facilitent également l'implication des publics dans des événements sportifs éducatifs et socialisants. La mise en place d'un tournoi en 2010, orienté sur la solidarité, conditionnait l'inscription des équipes par la remise de denrées alimentaires, que distribuaient ensuite les bénévoles de l'association « les restos du cœur ».</p>	Plusieurs milliers de passages

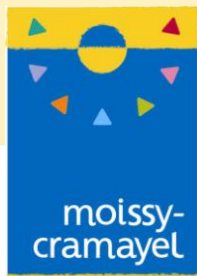




Recensement de l'offre des services publics et structures culturelles, sportives et de loisirs

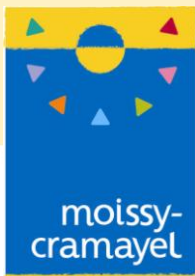
Espaces Jeunesse	Moyenne de jeunes accueillis le mercredi	Moyenne de jeunes accueillis le vendredi	Moyenne jeunes accueillis le samedi	Moyenne jeunes accueillis petites vacances	Moyenne jeunes accueillis grandes vacances	Total jeunes différents inscrits sur l'année
Pré-adolescents	20		20	52	88	180
Adolescents	10	10	10	25	35	70
P.I.J (nbre de passages)	En 2012 : 448 passages de jeunes sur 68 journées sont enregistrés					
Fut'sall (le vendredi en soirée)		60				
Total	30	70	30	77	123	250





Recensement de l'offre des services publics et structures culturelles, sportives et de loisirs

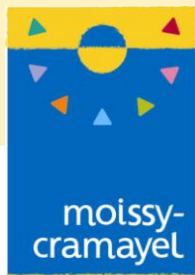
Petite enfance	Nombre d'enfants accueillis par jour	Nombre d'enfants sur liste d'attente
Accueil familial	83 (lundi, mardi, jeudi et vendredi) 40 (mercredi)	167
Multi-accueil	10 en accueil occasionnel (lundi, mardi, jeudi et vendredi) 17 en accueil régulier (lundi, mardi, jeudi et vendredi) 14 en accueil régulier (mercredi)	
RAM (3 créneaux hebdo.)	12	/
Classe toute petite section	16	/
Accueil par les assistantes maternelles du secteur libre	350	(130 places libres)
Total	476	167 demandes non satisfaites (secteur public) 130 places libres (secteur privé)



Recensement de l'offre des services publics et structures culturelles, sportives et de loisirs

Activités spécifiques petite enfance	Descriptif synthétique de l'offre	Public ciblé / moyennes de fréquentations
LAEP (lieu d'accueil enfants-parents) à la maison de quartier du Noyer Perrot	<p>Espace de rencontres, d'échanges et de jeux pour les enfants de 0 à 6ans, et leurs parents (ou un autre adulte : nounou, papy, mamie..) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les référents de la « Maison Soleil » accueillent parents et enfants, le lundi de 15h à 18h, à la maison du Noyer Perrot, - La petite récréée : espace convivial animé par les professionnels de l'Espace Arc-en-ciel, où les enfants jouent pendant que les parents discutent ensemble, le vendredi de 9h30 à 11h30 à la maison du Noyer Perrot - Les permanences du RAM (relais assistantes maternelles municipal) pour les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent se retrouvent les 1er et 3ème mardis du mois (hors vacances scolaires). 	<p>Parents et futurs parents accompagnés de leurs enfants (0 à 4 ans)</p>
Espace parole-parents	<p>L'espace parole-parents permet (une fois par mois dans chaque maison de quartier), d'aborder ensemble et en présence d'un psychologue, des problématiques liées à la fonction parentale : « la relation petit-grand au sein de la fratrie », « le NON qui construit »...</p> <p>Un « espace écoute » sur rendez-vous individuels, est également ouvert au plus de 16 ans et en complément de cette action collective. En 2012, 40 personnes ont bénéficié de ces rendez-vous individuels.</p>	<p>12 séances en 2012 : moyenne de 6 à 8 parents</p>

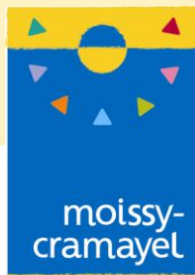




Recensement de l'offre de soutien à la parentalité

Actions spécifiques	Public cible / nombre	porteur	Périodicité et descriptif succinct
Café-Palabres	Les parents	Espace Arc-en-ciel	Rencontres conviviales entre co-éducateurs : les parents, enseignants (du collège les Maillettes, partenaire de la commune pour cette action), pour échanger sur le « bien vivre » à l'école, le collège ou au lycée, mieux appréhender l'institution scolaire, aborder ensemble questions éducatives.
Ateliers de formation linguistique	Mères primo-arrivantes	Espace Arc-en-ciel	Apprentissage de la langue française pour mieux comprendre la culture et les règles de la société française (école notamment), et d'acquérir de l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne. -Maison de quartier Lugny : mardi et vendredi matin -Maison de quartier Noyer Perrot : mardi, jeudi et vendredi après midi et le jeudi matin





Recensement de l'offre de soutien à la parentalité

Actions spécifiques	Public cible/ nombre	Porteur	Périodicité et descriptif succinct
Ateliers et sorties familiales	Parents et enfants	Maisons de quartiers	<p>Une multitude d'activités des centres sociaux sont l'occasion d'échanger avec les familles, de partager des moments conviviaux en famille et de soutenir les parents dans leurs efforts pour apaiser ou re-serrer les liens intra-familiaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - atelier « parents ciné » : le visionnage d'un document ou fiction, est prétexte à débattre sur des questions d'éducation, - séance contes destinée aux parents de très jeunes enfants. Par la mise en scène d'histoire, on y aborde des thématiques d'éducation : les règles de vie, la prise d'autonomie, l'heure du coucher... - santé dans l'assiette : on aborde l'équilibre alimentaire par la confection de repas sains, digestes et équilibrés à déguster en famille - Atelier ludique pour sensibiliser les parents à l'intérêt de lire des histoires et de jouer avec son enfant. Ainsi les parents ont été conviés à participer à la fête du livre avec leurs enfants (voir action « tous différents et tous compétents »). -Sorties familiales organisées une fois par trimestre pour faire découvrir aux familles des lieux ludiques et culturels où l'on prend du plaisir à jouer ensemble : le château de Vaux-le Vicomte,

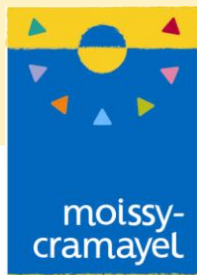




Recensement de l'offre de soutien à la parentalité

Actions spécifiques	Public cible / nombre	Porteur	Périodicité et descriptif succinct
Programme de réussite éducative	Parents de mineurs de 2 à 16 ans suivis par le PRE	PRE	Écoute psychologique et actions éducatives à destination des mineurs suivis, (entretiens individuels enfant et parents).. Soutien personnalisé des familles : conseils, orientation, accompagnement dans les démarches administratives, médiation avec l'école ou autres institutions, prévention à la santé... coordination du suivi du mineur ou/et de la famille basé sur un fort partenariat avec les acteurs sociaux et éducatifs.
Accueil enfants - parents : la petite récré	Parents de jeunes enfants	Maisons de quartiers	Espace de rencontres, d'échanges, de parole et de jeu pour les plus petits, accompagnés d'un adulte (parent, assistante maternelle) les mercredi et vendredi matin. Lieu de socialisation pour le jeune enfant et de débat pour les adultes.
Maison Soleil	0-4 ans parents et futurs parents	Association	Espace d'accueil du jeune enfant de 0 à 4 ans pour un début de socialisation, c'est aussi un espace d'écoute et de réponse aux interrogations des parents ou des futurs parents.

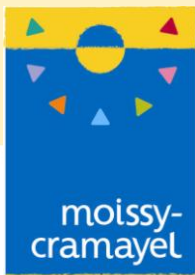




Recensement de l'offre de soutien à la parentalité

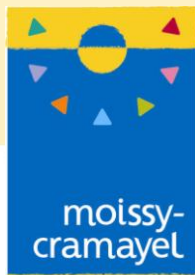
Actions spécifiques	Public cible / nombre	Porteur	Périodicité et descriptif succinct
<p>Permanences P.M.I.</p>	<p>Parents et futurs parents</p>	<p>Ville MDS CAF</p>	<p>La P.M.I. assure des permanences de puériculture dans les deux maisons de quartier, le vendredi matin : accueil individualisé des parents, futurs parents et tout petits. Des rendez vous avec un médecin pédiatre sont également possibles dans les deux structures.</p> <p>Des activités collectives sont également proposées pour informer les parents et futurs parents :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Atelier « autour de la naissance » : les futures mères bénéficient de conseils d'une sage-femme -Atelier « Bienvenue bébé » : une puéricultrice conseille les futurs parents pour préparer au mieux l'arrivée de bébé : achat de matériel, besoins du tout petit... -Atelier « Parent'aise » : informations sur les modes de garde du jeune enfant et sur les prestations de la C.A.F. ou pratiques pour établir par exemple le bulletin de paie de l'assistante maternelle.





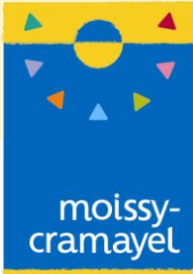
Recensement de l'offre associative

Culture-loisirs	Descriptif synthétique de l'offre	Nombre adhérents
Amis de Madagascar de Moissy Sénart A2MS	Cours de langue et de cuisine malgache, participation aux manifestations moisséennes.	<i>Non communiqué</i>
Association culturelle et éducative des musulmans de Moissy ACEMM	Activité culturelle et culturelle – cours de langue et civilisation islamique à partir de 6 ans – soutien scolaire à partir de 14 ans	Mineurs : 150 Adultes : 105
Association de modélisme de Moissy-Cramayel	Construction sur plan de bateaux et découverte de l'électronique (pas d'âge requis)	10/14 ans : 2 Adultes : 10
Association de solidarité africaine de Sénart - ASAS	Lutte contre les discriminations (organisation de conférences-débats) . L'ASAS propose dès 6 ans : des activités culturelles: danses, musique, et une aide aux devoirs	150 adhérents (pas d'information sur l'âge)
Association franco-tamouls de Moissy	Cours de musique, de langue Tamoul, de sports, dès 6 ans.	<i>Non communiqué</i>
Au fil des mots	Atelier d'écriture, cours de langue française ludique, à partir de 7 ans	10 adultes
Club de stratégie	Présentation de jeux de société et de stratégie, de 10 à 77 ans	3/18 ans : 18 Adultes : 24
Club moisséen d'informatique CMI 77	Pour mieux utiliser les NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication) – pas de condition d'âge	Adultes : 12
Harmonie de Moissy-Cramayel	Association composée de musiciens amateurs (pratiquant un instrument depuis plus de 3 ans)	10/18 ans : 3 Adultes : 24



Recensement de l'offre associative

Culture-loisirs	Descriptif synthétique de l'offre	Nombre adhérents
Les danses d'ailleurs à Sénart	Pratique de la danse orientale à partir de 5 ans	3/18 ans : 57 Adultes : 111
Les petites mains	Activités manuelles : apprentissage de la broderie, de la peinture sur soie, du tricot...	Adultes : 20
L'œuf à 3 poules	Initiation à l'art dramatique par la création d'un spectacle en passant par l'écriture, l'imagination du décor...dès 6 ans	<i>Non communiqué</i>
Ogoa	Créations théâtrales, courts-métrages et prestations thématiques, à partir de 10 ans	3/18 ans : 26 Adultes : 43
Palettes et pinceaux	Atelier d'arts plastiques à partir de 8 ans	3/18 ans : 19 Adultes : 10
Les Echanges de Savoirs à Sénart	Échanges de savoirs sur une base de réciprocité ouverte. De 8 à 77 ans.	6/16 ans : 65
Sénart – Scrabble	Pratique amicale du scrabble duplicate à partir de 9 ans	10/18 ans : 5 Adultes : 44



Recensement de l'offre associative

Jumelage - interculturalité	Descriptif synthétique de l'offre	Nombre adhérents
Collectif Mauritanie Moissy-Rosso	Développement des relations entre les deux villes en favorisant les actions de solidarité dans les domaines de la santé et de la scolarité. Partenaire du service jeunesse dans l'organisation des séjours internationaux des jeunes des deux villes (action graines d'espoirs)	Adultes : 7
Collectif Roumanie Moissy-Busteni	Développer la correspondance et les projets d'échanges scolaires des deux villes et apporter des aides matérielles aux écoles de Busteni.	Adultes : 24
Comité de jumelage Moissy-Rosenfeld	Favoriser et développer les échanges entre les deux pays.	10/14 ans : 15 Adultes : 81
Environnement		
ADE	L'association de défense de l'environnement de Sénart et environs assure la défense de l'environnement et du cadre de vie à Sénart	<i>Non communiqué</i>
Association de défense et de sauvegarde de cygnes	Capture et apporte des soins aux cygnes blessés sur les plans d'eau de Sénart	Adultes : 170
Les jardins moisséens	Favoriser le développement de jardins familiaux – Dans le cadre d'un partenariat avec le service municipal jeunesse et sports les bénévoles apportent aide et conseils aux jeunes pour cultiver la parcelle mise à la disposition de ces jeunes jardiniers	125 (âges non communiqués)





Recensement de l'offre associative

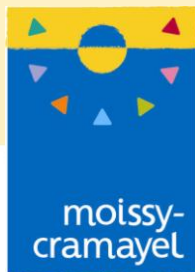
(solidarité et citoyenneté)

Solidarité-Citoyenneté		Descriptif synthétique de l'offre		Nombre d'adhérents
Comité d'entente des anciens combattants de Moissy-Cramayel		Organiser les cérémonies de commémoration (19 mars, 8 mai et 11 novembre). Informer les nouvelles générations sur l'engagement de ceux qui les ont précédé, pour défendre les droits et devoirs des citoyens français		Adultes 77
Les restaurants et relais du cœur		Distribution alimentaire – Actions partenariales avec le service jeunesse (Tournoi Futsall) et les collèges de la ville pour sensibiliser les jeunes à la solidarité.		<i>Non communiqué</i>
Actions spécifiques	Public cible / nombre	Porteur	Périodicité et descriptif succinct	
Semaine de la solidarité internationale (S.S.I.)	Tous publics	Direction culture, sport et relation internationale et direction éducation	<p>Il s'agit de sensibiliser le public à la solidarité internationale et à la situation des enfants dans le monde. Le programme 2012 était le suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - contes d'Afrique à la médiathèque (dès 9 ans) : « en chacun de nous il y a une grand-mère qui raconte et un enfant qui écoute » nous dit le conteur Gabriel KINSA - Projection du film documentaire « un silence assourdissant » de Marion LARY à la maison de Lugny suivi d'un débat sur les violences faite aux femmes 	
Label Ville Amie des Enfants de l'UNICEF	Public scolaire	Direction éducation	<p>Il s'agit de relayer auprès de toutes les structures d'accueil, une information sur la vie des enfants dans le monde et leurs droits. Des poupées frimousse réalisées par les bénévoles de l'UNICEF et choisies par les enfants sur le temps du midi, ont été acquises pour participer au programme de vaccination de cette association et sensibiliser les plus jeunes aux droits des enfants à travers le monde.</p>	



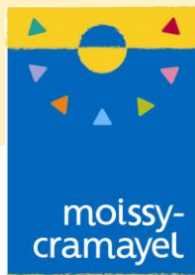
Recensement de l'offre associative

Sports	Descriptif synthétique de l'offre	Nombre d'adhérents
Danse à Moissy	Cours de danses : rock, salsa, cha cha, samba, rumba, paso doble... à partir de 16 ans	Adultes : 45
Le fleuret moisséen	Pratique de l'escrime en loisirs ou en compétition à partir de 6 ans	6/18 ans : 16 Adultes : 4
Moissy fitness	Aérobic, step et renforcement musculaire dès 6 ans	6/18 ans : 64 Adultes : 278
Football	Pratique du football à partir de 6 ans	6/18 ans : 334 Adultes : 185
Gymnastique volontaire de Moissy-Cramayel	Gymnastique d'entretien de tout le corps à partir de 16 ans	6/18 ans : 3 Adultes : 125
Moissy gym Capoeira	Gymnastique sportive à partir de 2 ans et capoeira à partir de 6 ans. Séances de musculation dès 16 ans	6/18 ans : 200 Adultes : 44
Moissy handball – entente Sénart 2000 HB	Pratique du handball en loisir et compétition départementale, régionale et pré-nationale – initiation à partir de 3 ans	6/18 ans : 239 Adultes : 86
Moissy sport natation MSN	Poursuite de l'apprentissage de la natation, perfectionnement et compétition, à partir de 6 ans.	6/18 ans : 199 Adultes : 72
Les ailes de Sénart – LADS	Faire découvrir la pratique du vol libre, pas d'âge minimum, mais des critères de poids trop léger peuvent empêcher l'accès à cette discipline.	16/18 ans : 1 Adultes : 70



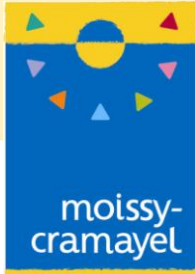
Recensement de l'offre associative

Sports	Descriptif synthétique de l'offre	Nombre d'adhérents
MC Aïkido	Art martial d'origine japonaise, l'aïkido peut se pratiquer dès 6 ans.	6/18 ans : 23 Adultes : 25
Judo club	Art martial, pratiqué dès 4 ans à Moissy	4/18 ans : 196 Adultes : 42
Moissy Ju Jitsu club	Art martial pratiqué dès 6 ans et technique de « défense féminine » accessible à partir de 12 ans.	6/18 ans : 24 Adultes : 26
USMC Karaté	Plusieurs disciplines sont proposées : Karaté à partir de 6ans - Nihon Tai Jitsu et Kobudo à partir de 14 ans - Body Karaté dès 13 ans.	6/18 ans : 36 Adultes : 31
Sénart taï chi Moissy	Gymnastique d'origine chinoise pratiquée lentement et réservée aux adultes	Adultes : 30
Moissy-Cramayel athlétisme	Cross, athlétisme, courses sur route, dès 6 ans	6/18 ans : 101 Adultes : 35
Moissy badminton	Pratique du badminton en loisir et/ou compétition dès 6 ans	6/18 ans : 95 Adultes : 72
Moissy basket club	Apprentissage et pratique du basket dès 4 ans	4/18 ans : 166 Adultes : 42
Cerf-volant	Pratique du cerf-volant pour tous âges	10/18 ans : 4 Adultes : 8
Moissy danse classique	Cours de danse classique avec éveil à la danse dès 4 ans.	4/18 ans : 89 Adultes : 15
Moissy modern'jazz	Cours de danse moderne jazz à partir de 6 ans et cours d'éveil à partir de 4 ans	4/18 ans : 94 Adultes : 20



Recensement de l'offre associative

Sports	Descriptif synthétique de l'offre	Nombre d'adhérents
L'esturgeon moisséen	Pratique de la pêche à la ligne, pêche au coup, à la carpe... L'association est également partenaire du service jeunesse et sports sur une action d'initiation.	10/16 ans : 15 Adultes : 75
USMC mouche	Pratique de la pêche à la mouche à partir de 12 ans	10/16 ans : 2 Adultes : 29
Union associative sportive pétanque Moissy-Cramayel	Pratique de la pétanque dès 8 ans	Adultes : 54
USMC plongée	Plongée en scaphandre, apprentissage de la plongée, utilisation du matériel en piscine, fosse et mer, dès 12 ans	10/18 ans : 26 Adultes : 70
Rando nature loisirs MC	Pratique de la randonnée pédestre	Adultes : 114
Tennis club de Moissy-Cramayel TCMC	Apprentissage et pratique du tennis à partir de 6 ans	6/18 ans : 128 Adultes : 131
Moissy-Cramayel tennis de table - MCTT	Pratique du tennis de table en loisir et / ou compétition, à partir de 8 ans	8/18 ans : 30 Adultes : 48
Twirling club Moissy-Sénart	Gymnastique, danse avec maniement du bâton sur chorégraphie musicale à partir de 4 ans	4/18 ans : 59 Adultes : 70
Moissy yoga relaxation	Pratique du Hatha yoga au moyen d'exercice physique exécutés au rythme de sa propre respiration, à partir de 6 ans	Adultes : 44



Le diagnostic partagé par l'ensemble des partenaires de la communauté éducative moisséenne



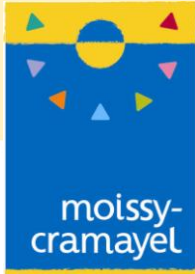


Diagnostic

La ville de Moissy-Cramayel, située dans l'agglomération de Sénart, a vécu un essor démographique exponentiel ces 30 dernières années et compte aujourd'hui plus de 17 000 habitants (+ 650 %). L'urbanisation retenue à caractère social (33.3% de logements sociaux), la proximité des axes de transport (gare, réseau routier) , l'attractivité des prix de l'immobilier pour une ville de taille moyenne de la région parisienne, le cadre de vie (une ville à la campagne) ont séduit de nombreux jeunes couples aux revenus moyens/modestes.

Ce territoire est spécifique par sa forme d'habitat (développement autour du bourg avec prédominance d'habitat individuel en accession), attractif pour sa qualité de l'accueil des nouveaux habitants, la richesse de sa vie sociale, culturelle, sportive et associative.



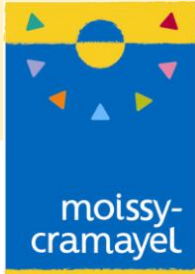


Diagnostic

Toutefois ce développement ne s'est pas réalisé sans apporter certains déséquilibres :

- ✓ Déséquilibre entre le développement résidentiel et le développement économique (problèmes financiers, offre sur le marché du travail, qualifications...)
- ✓ Déséquilibre entre les transports collectifs et les déplacements individuels
- ✓ Déséquilibre social avec l'apparition de nouvelles formes de précarité et l'apparition d'un sentiment d'insécurité latent
- ✓ Déséquilibre entre l'offre du service public et la demande (notamment dans le domaine de la petite enfance, des transports)





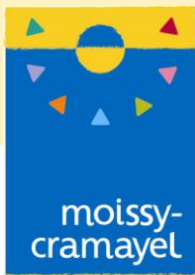
Diagnostic

Certains de ces déséquilibres sont particulièrement mal perçus par les Moisséens implantés depuis des décennies, voir des générations, comparant la vie paisible du village d'autrefois à celle de ce nouveau territoire qui montre des signes de fragilité.

Il en résulte une répartition atypique de la population dans les critères sociaux-démographiques. En effet plus d'un tiers de la population a moins de 20 ans et les taux de familles monoparentales et de familles avec 3 enfants et plus sont nettement supérieurs aux taux départementaux.

Les prémices d'une paupérisation de la population se font ressentir avec une moyenne du revenu/habitant parmi les plus faibles de Sénart et de grandes disparités selon les quartiers, un taux de ménages non imposés le plus élevé des communes Sénartaises. Il en est de même pour la part des allocataires à bas revenus , les familles fragiles ou les bénéficiaires de minima sociaux.





Diagnostic

Au vu de ces difficultés économiques et sociales particulières, certains quartiers de la ville ont été éligibles au titre de quartiers prioritaires dans le cadre du contrat urbain de cohésion sociale de la ville nouvelle de Sénart. Il en est ainsi pour les quartiers Noyer Perrot, Lugny, Jatteau et les Hauldres qui doivent faire l'objet d'une attention toute particulière quant à la mise en oeuvre d'actions relevant de la politique de la ville et notamment de son volet éducatif. En effet ces fragilités socio-économiques engendrent des problématiques bien connues en politique de la ville et notamment sur le public jeune avec des difficultés scolaires, des décrochages et déscolarisations, des difficultés à trouver un premier emploi, des problèmes comportementaux, des incivilités et parfois des dérapages relevant de la délinquance.





Diagnostic

Dans le domaine de l'éducation au sens large du terme, la ville de Moissy-Cramayel fait preuve, une fois de plus, d'atypisme. Ainsi l'évolution des effectifs scolaires sur les 9 dernières années fait état d'une hausse de 17% en maternelle alors que les effectifs en élémentaire n'augmentent que de 1.4%. En revanche, les effectifs des collèges et lycée sont respectivement en diminution de -10% et -1.4%.

L'état des lieux de la scolarité fait apparaître un taux moyen de réussite aux évaluation CE2 inférieur au taux départemental. Le taux d'élèves avec un an de retard et plus en 6^{ème} est supérieur au taux départemental, ainsi que le taux de retard cumulé en 3^{ème}. Le taux de réussite au diplôme national du brevet est également inférieur au taux de la Seine-et-Marne.

Données 2010



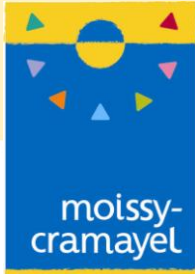


Diagnostic

Quant au taux de réussite aux baccalauréats, il varie considérablement d'une session à l'autre, parfois dépassant le taux départemental ou étant nettement inférieur l'année suivante.


En ce domaine, également, des disparités importantes subsistent et conformément à ce qui est constaté sur l'ensemble des territoires en politique de la ville, les habitants des quartiers ciblés sont plus particulièrement affectés par ces fragilités et l'on y perçoit une dégradation des relations parents/enfants/institution du fait notamment d'une précarité économique qui engendre bien souvent l'isolement social.

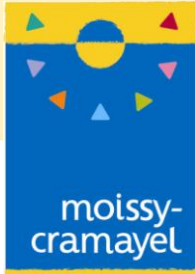




Diagnostic

Lorsque l'on interroge les professionnels sur les causes probables de l'évolution des problèmes comportementaux vécus sur les différentes structures accueillant enfants ou jeunes, le sentiment de difficultés parentales non résolues est régulièrement avancé pour des raisons louables souvent liées aux difficultés socio-économiques vécues par les familles. Certains parents confient même leur découragement, voir leur impuissance face aux comportements de leurs enfants, surtout lorsqu'ils sont adolescents et ne savent pas comment aborder le premier acte déviant (sentiment de culpabilité, négation de la vérité...).

Outre les raisons culturelles, certains parents donnent l'impression d'être démunis face aux réactions et comportements du jeune ainsi que devant la scolarité de leurs enfants n'ayant pas les moyens de les suivre et de les soutenir. Certains jeunes parents ne possèdent pas eux même les codes, les repères nécessaires à l'affirmation de leur autorité parentale et éducative 



Diagnostic

De plus le repli sur la sphère individuelle au détriment de la co-éducation a conduit les adultes à renoncer à leur rôle de co-éducateurs face aux enfants et adolescents qu'ils côtoient. Pour exemple, la démarche de s'adresser à un jeune dont le comportement choque s'est perdu avec la crainte de se faire reprendre vivement par ce dernier. Une remarque faite avec compréhension et fermeté peut pourtant être le point de départ d'un dialogue.

Enfin un certain nombre de jeunes issus de familles monoparentales doivent assurer des responsabilités au sein de la famille trop lourdes pour leur maturité et ce qui provoque parfois une grande souffrance chez ces adolescents.

Les jeunes se trouvant en situation difficile soit au regard de leur scolarité, de leur orientation, de l'emploi, de leur situation socio-économique, de la santé, du logement ou de la délinquance, expriment un manque de considération collective et de reconnaissance individuelle.





Diagnostic

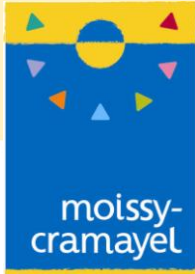
Ils manquent d'estime et de confiance en eux et ont rarement le recul nécessaire pour repérer leurs points forts et leurs difficultés.

Ce public met souvent en avant l'absence de perspectives avec une rancœur quant à leur niveau de formation, l'impasse professionnelle qu'il impute à une orientation scolaire « voie de garage » ou à des phénomènes de discrimination.

Les difficultés financières, relationnelles intra-familiales, de logement ou de détresse sont également énoncées par ce public et de fait ne représente pas un terrain favorable à son épanouissement engendrant parfois le repli dans l'oisiveté et le désœuvrement.

Autre difficulté avancée par les jeunes: les lieux de rencontre. En effet les adolescents ont besoin de se retrouver entre pairs ; ils se retrouvent dans les halls, sous un abris de bus etc... et décident de ce qu'ils vont faire.





Diagnostic

Les actions engagées sont spontanées et immédiates à l'image d'un âge qui a parfois beaucoup de mal à se projeter dans le temps. Il n'y a pas directement de cause à effet entre les difficultés socio-économiques et les phénomènes de regroupements (hors regroupements liés aux trafics) qui représentent une forme de socialisation pertinente et nécessaire à cet âge.

Au regard des ces besoins, comment aménager les conditions permettant à cette tranche d'âge d'évoluer le plus sereinement possible ? Les pieds d'habitations ne sont effectivement pas les endroits les mieux appropriés pour se retrouver, mais où se retrouver



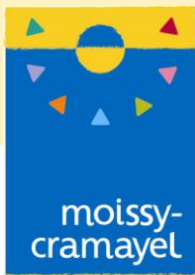


Diagnostic

Paradoxalement un arsenal de moyens humains, techniques, financiers en mesure de répondre ou d'atténuer les difficultés scolaires, éducatives, parentales ...est déployé sur le territoire par de nombreux partenaires.

Les écoles moisséennes enregistrent une moyenne de 24.4 élèves par classe et font preuve, tout comme les établissements scolaires du territoire d'innovations et d'expérimentations pédagogiques pertinentes et de projets novateurs portés par l'investissement important des enseignants et chefs d'établissement concernés. Toutefois cette plus-value éducative n'est pas ou peu connue des autres partenaires éducatifs et du public.





Diagnostic

La municipalité affiche une politique volontariste dans le domaine éducatif en dotant les écoles de tous les moyens nécessaires à une éducation moderne de qualité, en allouant à la direction en charge de l'éducation, le premier budget de fonctionnement de la ville, en permettant à tous l'accès aux loisirs à la culture, aux sports avec une tarification dégressive suivant la situation des familles(cf liste des équipements municipaux établie dans « état des lieux ») en développant un programme de réussite éducative...

Un tissu associatif fort de plus de 90 associations, développe des activités culturelles, de loisirs, sportives, éducatives, caritatives, d'aide juridique ou d'inter culturalité.





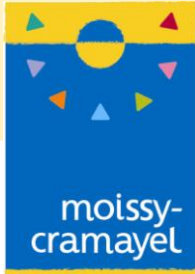
Diagnostic

A ces moyens intra-muros se greffent les actions, aides et moyens mis à disposition des Moisséens par des associations Sénartaises, les institutions nationales, départementales ou intercommunales (SAN, Mission locale, CAF, Conseil Général, ADSEA, CCAS, ACSE, Préfecture...)

Un grand nombre de partenaires interviennent donc dans des domaines similaires avec concertation mais sans pour autant fédérer l'ensemble de leur forces sur un même objectif opérationnel précis déterminé collégialement. Nous sommes bien souvent dans une culture de « l'action » et non de « projet », avec une relation au temps qui est l'immédiateté.

Une concertation et une coordination encore plus soutenue dans le cadre d'un projet partagé élaboré et construit ensemble autour d'objectifs communs, apporterait une plus value à la volonté de mettre en place une éducation partagée sur l'ensemble du territoire.



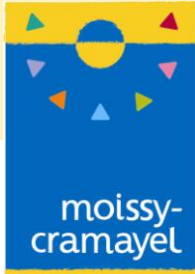


Historique de la politique éducative de la ville de Moissy-Cramayel

Démarche d'élaboration du PEL



Historique de la politique éducative de Moissy-Cramayel



1990 :

Mise en place des contrats ARVEJ

1996 :

Elaboration d'une charte éducative (*remise à jour en 2001*)

1999-2002 :

Contractualisation du premier C.E.L entre la D.D.J.S et la ville

2002-2005 :

Première reconduction du C.E.L

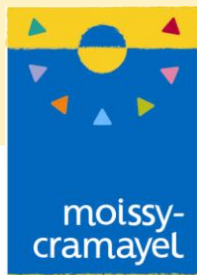
2005-2008 :

Deuxième reconduction du C.E.L

2006 :

Contractualisation entre l'État et la ville pour la mise en place d'un P.R.E





Historique de la politique éducative de Moissy-Cramayel

2008-2010 :

Troisième reconduction du C.E.L

2009 :

Lancement de la démarche d'élaboration d'un P.E.L 2011-2013

Fin 2010 :

Finalisation du PEL, suite à 40 groupes de travail réunissant plus de 80 personnes de la communauté éducative

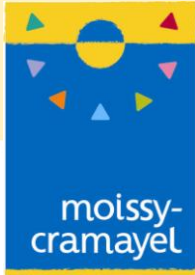
2011, 2012 et 2013 :

Déclinaison sur le terrain des actions préconisées dans le cadre du PEL

2013 :

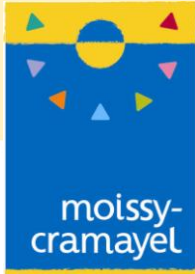
Prise en compte, dans le PEL, de la modification des rythmes scolaires afin de finaliser la compatibilité de notre projet avec un projet éducatif de territoire PEDT, et validation de l'annexe au PEL par le comité de pilotage





Le projet éducatif local de Moissy-Cramayel



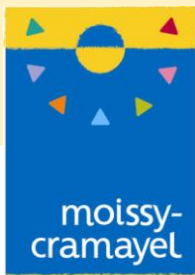


Le projet éducatif local

Une démarche incontournable de la mise en œuvre des politiques éducatives territoriales

- ✓ Depuis 20 ans l'éducation est un des axes forts des contrats de ville
- ✓ Les politiques contractuelles et partenariales sur les sites en politique de la ville ont mis en relief la nécessité d'installer une culture du projet
- ✓ Mars 1999 : les rencontres nationales des acteurs de l'éducation déclinent la notion d'une définition large de l'éducation reprise dans les volets éducation des contrat de ville 2000-2006
- ✓ L'instruction du 25 octobre 2000 relative au CEL, réaffirme que l'éducation est une mission partagée et que le CEL doit être le contrat fédérateur des politiques de la ville
- ✓ D'où cette confusion entre CEL dispositif et PEL démarche politique
- ✓ Discours à l'Unesco du 7 mars 2001 : L.Jospin souhaite des projets d'éducation transversaux et fait du PEL un chantier prioritaire des sites en grands projets de ville

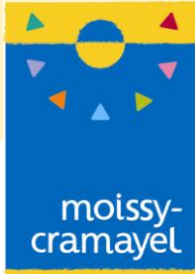




Le Projet Éducatif Local

- ✓ **Le PEL est une démarche qui articule les interventions des différents acteurs éducatifs en veillant à la cohérence des objectifs et des dispositifs mis en œuvre.**
- ✓ **Il vise à la cohérence de l'action publique sur l'ensemble du parcours éducatif du jeune, depuis la petite enfance jusqu'à l'âge adulte.**
- ✓ **Il concourt à la mise en œuvre d'une continuité éducative sur le territoire, en organisant les complémentarités, les coopérations et le partenariat.**





Les principes fondateurs de la démarche P.E.L.

Le projet éducatif local consiste à dire ce que les acteurs locaux envisagent pour, collectivement, assumer leurs responsabilités et conduire les générations successives d'enfants habitant sur leur territoire jusqu'à l'âge adulte, tout en leur permettant d'être des acteurs dans l'espace social.

A travers sa construction même, le PEL permet aux acteurs locaux d'acquérir une culture et un langage communs.

Logiquement, le PEL devrait être antérieur à tout dispositif, celui-ci n'étant qu'un ensemble d'outils permettant de mener à bien le projet. Or l'élaboration du projet intervient généralement alors que de nombreux dispositifs sont en place. Les acteurs existent, les outils et actions aussi, déjà mis en œuvre parfois là où va se construire le projet.





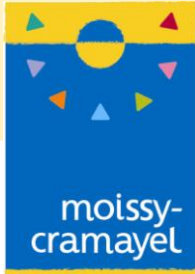
Les principes fondateurs de la démarche P.E.L.

Mais en s'appuyant sur ces socles fondateurs de l'action, le PEL installe une dynamique autre. C'est un texte qui émane du local et permet de construire un système d'action publique différent s'appuyant sur le territoire.

Il n'y a pas de projet type, néanmoins il convient de conjuguer six principes complémentaires:

- ✓ Cohérence éducative : une mission partagée
- ✓ Universalité : tous les enfants et les jeunes sont concernés par les actions
- ✓ L'adaptation permanente des réponses aux besoins
- ✓ L'équité
- ✓ L'accessibilité : tous les enfants et les jeunes peuvent avoir accès aux activités
- ✓ La qualité

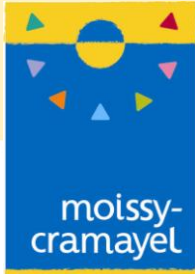




Les dispositifs du PEL de Moissy-Cramayel

- ✓ **Le Contrat Éducatif Local**
- ✓ **Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité**
- ✓ **Ville Vie Vacances**
- ✓ **Le Projet de Réussite Éducative**
- ✓ **Le Contrat Enfance Jeunesse**
- ✓ **Le volet éducatif du Contrat Urbain de Cohésion Sociale**
- ✓ **Le projet éducatif de territoire dans le cadre de la refondation de l'école.**





Une visée éducative commune

L'ensemble des partenaires du PEL se sont accordés sur une visée commune. Ce travail se traduit par un accord sur des valeurs éducatives à promouvoir par le biais de toutes les actions et quel qu'en soit le cadre sans se résumer à un catalogue d'actions.

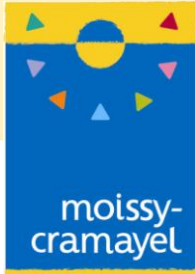
Visée éducative du PEL de Moissy-Cramayel

Les membres du comité de pilotage du PEL souhaitent que le Projet Éducatif Local ne porte pas uniquement sur les temps libres de l'enfant ou du jeune mais qu'il réponde à l'ambitieux projet de faire de notre ville un espace éducatif cohérent. Cette cohérence éducative, soutenue et portée par l'ensemble des partenaires sur le territoire devra permettre l'épanouissement de l'individu tout au long des différentes étapes de sa vie. Elle facilitera ainsi sa réussite éducative dans un premier temps et sa réussite sociale dans un second temps tout en développant son apprentissage progressif de l'éco-citoyenneté

Objectif fondamental

Créer les conditions favorisant la réussite éducative de tous les Moisséens





Le P.E.L. de Moissy-Cramayel

Appréhender l'éducation de manière globale engendre l'implication d'une pluralité d'acteurs (État, collectivités territoriales, organismes sociaux, associations, familles...) et concerne de larges domaines (enseignement, loisirs, culture, activités socio-éducatives, santé, formation...).

Aussi convient-il de faire évoluer les modalités de mise en œuvre de l'action publique en facilitant l'articulation des différentes politiques publiques et des dispositifs sur lesquels elles s'appuient.

Cette logique s'inscrit dans un processus de modernisation de l'action publique et nécessite une structuration du partenariat (définition des besoins, des objectifs éducatifs partagés, coproduction des orientations générales et évaluation collective)



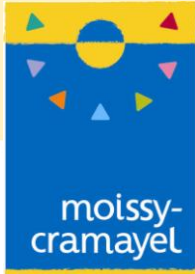


Le P.E.L. de Moissy-Cramayel

Cette politique partenariale repose sur plusieurs principes :

- ✓ **La mutualisation des espaces et moyens afin de faire évoluer et optimiser les ressources existantes**
- ✓ **Conceptualiser l'implication des acteurs afin d'enrichir la dynamique du projet**
- ✓ **Optimiser la circulation de l'information afin que chacun puisse avoir connaissance des actions éducatives proposées sur le territoire**
- ✓ **Rendre accessibles à tous les espaces communs de formations et d'informations**





Le P.E.L. de Moissy-Cramayel

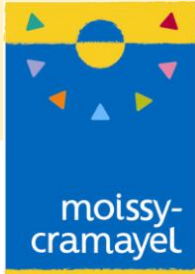
C'est dans cet esprit que les 70 membres du comité de pilotage du PEL ont choisit d'organiser son élaboration et sa mise en œuvre.

Une démarche d'analyse partagée du diagnostic participatif a conduit cette assemblée à décliner un objectif unique mais ambitieux: « favoriser la réussite éducative de tous les jeunes moisséens »

La notion de réussite éducative au sens large du terme renvoie implicitement à l'épanouissement de l'enfant et du jeune dans un premier temps et à sa réussite sociale, par la suite, en tant qu'individu évoluant au sein de notre société.

Or cet épanouissement et cette évolution sociale sont indissociables à l'acquisition de compétences, de savoir-faire et de savoir-être.





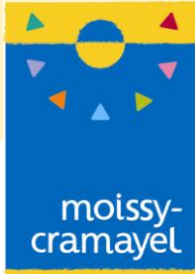
Le P.E.L. de Moissy-Cramayel

Ces compétences se construisent au sein de différentes instances éducatives, durant différents temps entre lesquels il convient de favoriser les liens et la complémentarité.

En effet, la qualité et la cohérence de l'environnement éducatif proposé à l'enfant influent largement sur son épanouissement, sa socialisation et sa réussite scolaire.

A cette qualité il convient de favoriser l'accession à différentes pratiques (culturelles, environnementales, scientifiques, artistiques, sportives...) différentes activités qui sont autant d'entrées diversifiées pour l'acquisition de savoirs et le développement personnel.





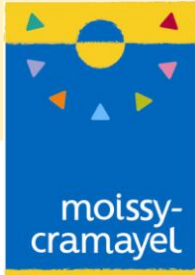
Le P.E.L. de Moissy-Cramayel

A cette cohérence il convient de réaffirmer la prééminence éducative de la cellule familiale en favorisant les initiatives pouvant améliorer la communication avec les structures éducatives et visant un réel partenariat avec les institutions qui ont pris conscience de la nécessité de transformer les modes de relations avec ces familles.

Enfin l'accès à une citoyenneté réelle et vécue, la prise de conscience de la notion d'intérêt général impliquent la pratique de la coopération, de l'entraide et la prise en charge de responsabilité.

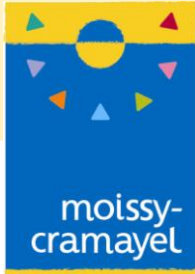
Il appartient à chaque adulte référent de mettre en place les conditions de la participation des enfants et des jeunes (prise de parole, prise de décision, implication dans les projets...) et d'amener ce public à s'approprier leurs espaces de vie et à agir sur leur environnement.





La méthodologie d'élaboration du PEL de Moissy-Cramayel





La méthodologie d'élaboration du P.E.L. de Moissy-Cramayel

Pour 2009

Fusionner les divers comités de pilotage (CLAS, CEL, CEJ, VVV,PRE) en un seul

Pour 2010

Au vu du diagnostic:

Centrer la politique éducative autour d'un seul objectif :

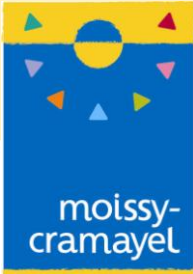
Créer les conditions de réussite pour tous

Objectif décliné en 5 axes de travail:

- Développer et mettre en cohérence les actions en faveur de la réussite scolaire
- Favoriser l'ouverture de l'horizon culturel des enfants et des jeunes
- Favoriser et développer le soutien à la parentalité
- Impulser une politique de proximité partagée de la jeunesse
- Élaborer une méthodologie partagée d'évaluation

Produire des documents complets mais synthétiques et élargir le partenariat aux associations et s'appuyer sur toutes les forces vives du territoire





La méthodologie de travail

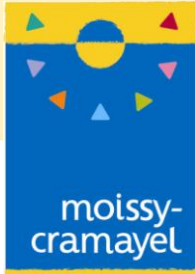
En préambule à chaque groupe de travail thématique les membres de ces groupes ont validé le diagnostic partagé et élaboré un référentiel commun quant à la terminologie, afin de s'accorder sur le sens donné aux mots

Puis les membres ont déterminé les objectifs opérationnels

Ensuite ils ont choisi leur méthode de travail (groupe plénier, sous groupe à déterminer soit par public ciblé, soit par thème...)

Enfin un ordre de priorité à ces objectifs a été donné afin que seuls 2 ou 3 champs soient à travailler par axe (éviter la dispersion des forces, donner de la lisibilité au projet, rendre l'évaluation réalisable...)

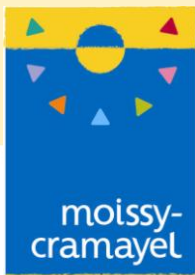




Les principes à considérer lors de la réflexions

- ✓ **S'assurer de l'adéquation entre le projet et l'objectif fondamental**
- ✓ **Intégrer la démarche de « développement durable » à tout projet**
- ✓ **Favoriser l'apprentissage à la citoyenneté**
- ✓ **Impliquer les parents dès l'élaboration du projet de l'enfant ou du jeune**
- ✓ **Lutter contre toute forme de discrimination et favoriser la parité dans tout projet**
- ✓ **Favoriser la prise d'initiative et d'autonomie dans l'élaboration des projets des**
- ✓ **enfants et des jeunes et valoriser leurs réalisations**
- ✓ **S'appuyer le plus largement possible sur les forces vives du territoire**
- ✓ **Favoriser la formation des intervenants**
- ✓ **Définir au préalable les modalités d'évaluation**

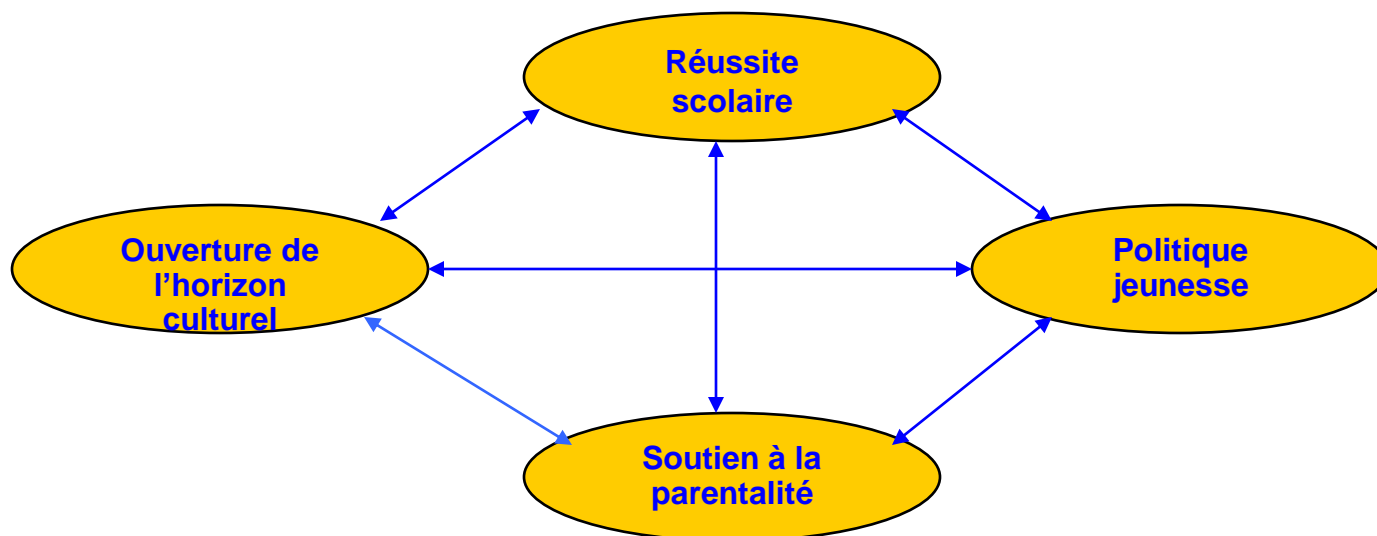




Pourquoi quatre axes ?

La visée éducative de notre PEL s'appuie sur une cohérence éducative territoriale facilitant la réussite éducative du jeune dans un premier temps et sa réussite sociale dans un second temps.

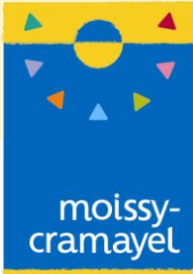
Or la réussite éducative puis sociale, dans notre société, est difficilement détachable de la réussite scolaire. Et cette dernière est souvent liée à la qualité et la densité de l'ouverture de l'horizon culturel des personnes, du soutien et de l'investissement de leur entourage dans l'accompagnement scolaire ainsi que la motivation même du jeune dans son parcours scolaire.





Les groupes de travail du P.E.L de Moissy-Cramayel





Les groupes de travail du P.E.L

✓ **Développer, mettre en cohérence les actions en faveur de la réussite scolaire**

17-09-09 à 17h30

15-10-09 à 17h30

15-12-09 à 18h00

09-02-10 à 18h00

06-05-10 à 17h30

✓ **Favoriser l'ouverture de l'horizon culturel des enfants et des jeunes**



29-09-09 à 17h30

19-11-09 à 17h30

21-01-10 à 18h30

23-03-10 à 17h00

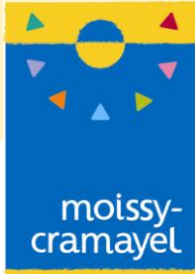
25-05-10 à 17h30

✓ **Comité de pilotage**

16-02-10 à 18h00

22-06-10 à 18h00





Les groupes de travail du P.E.L

- ✓ **Favoriser et développer le soutien à la parentalité**
 - 13-10-09 à 17h30
 - 08-12-09 à 17h30
 - 28-01-10 à 18h30
 - 06-04-10 à 17h30
 - 18-05-10 à 17h30

- ✓ **Impulser une politique de proximité partagée de la jeunesse**
 - 10-11-09 à 17h30
 - 09-03-10 à 17h30
 - 30-03-01 à 17h30
 - 03-06-10 à 17h30

- ✓ **Élaborer une méthodologie d'évaluation**
 - 18-03-10 à 17h30
 - 14-09-10 à 17H00





La réussite scolaire pour tous

Définition commune donnée à la réussite scolaire lors du groupe de travail du 17-09-2009

« Acquérir les connaissances, les compétences et les valeurs républicaines pour évoluer dans le système éducatif et dans la société »

Validation du diagnostic partagé après débats et amendement consensuel

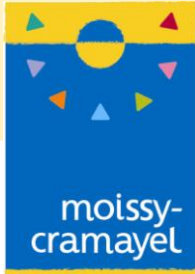
Objectifs opérationnels retenus pour cet axe lors du groupe de travail du 15 octobre 2009

- ✓ Lutter contre toute forme de violence
- ✓ Développer les actions favorisant l'acquisition des apprentissages fondamentaux
- ✓ Favoriser la valorisation des enfants et des jeunes

L'ensemble du groupe s'accorde sur l'intérêt de développer une communication promouvant les actions éducatives innovantes , travail qui devra être transversalement réalisé autour des 5 axes travaillés.

Les membres de ce groupe ont choisi de travailler sur ces thèmes en groupe plénier





Favoriser l'ouverture de l'horizon culturel

Définition commune donnée à « favoriser l'ouverture de l'horizon culturel des enfants et des jeunes lors du groupe de travail du 29 septembre 2009

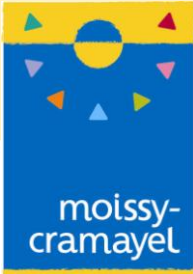
« **Contribuer à l'enrichissement, l'épanouissement de l'enfant et du jeune, au sein de la société, par des actions éducatives de qualité** »

Validation du diagnostic partagé après débats

- ✓ Objectifs opérationnels retenus pour cet axe lors du groupe de travail du 19-11-2009
- ✓ Développer la formation des intervenants
- ✓ Solliciter et faciliter l'intervention des associations sur l'ensemble des temps libres de l'enfant et du jeune
- ✓ Promouvoir les lieux d'échanges et de démocratie participative et travailler sur la capacité relationnelle et d'écoute (piste à travailler sur le groupe 1 et/ou 4)
- ✓ Apporter cette ouverture en pied d'immeuble

- ✓ L'ensemble du groupe s'accorde sur l'intérêt de développer une communication promouvant les actions éducatives innovantes , travail qui devra être transversalement réalisé autour des 5 axes travaillés.
- ✓ Les membres de ce groupe ont choisi de travailler sur ces thèmes en groupe plénier





Favoriser et développer le soutien à la parentalité

Définition commune donnée à « la parentalité » lors du groupe de travail du 13 octobre 2009 :

« la parentalité est l'ensemble des savoir-être et savoir-faire qui se déclinent au fil des situations quotidiennes en paroles, actes, partages, émotions et plaisirs, en reconnaissance de l'enfant, mais également, en autorité, exigence, cohérence et continuité »

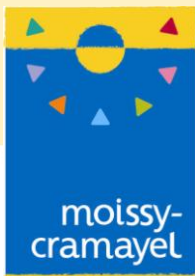
(définition établie par le centre de recherche en système de santé de l'école de santé publique de Huy-Waremme)

Validation du diagnostic partagé après débats

Objectifs opérationnels retenus pour cet axe lors du groupe de travail du 8 décembre 2009

- ✓ Favoriser la lisibilité des nombreuses actions en faveur du soutien à la parentalité développées sur les territoires moisséen et sénartais
- ✓ Fédérer et mutualiser les ressources des partenaires qui proposent des actions similaires ou complémentaires en matière de soutien à la parentalité
- ✓ Initier des actions de soutien à la parentalité en dehors d'un cadre institutionnel ou d'une forme conventionnelle afin de toucher des publics diversement fragilisés en la matière et avec lesquels il est difficile d'entrer en contact





Impulser une politique de proximité et partagée de la jeunesse

Les initiatives prises par les partenaires en faveur de la jeunesse couvrent de nombreux domaines, tels que la santé, l'emploi, les pratiques culturelles ou la sécurité. Au sein de cet ensemble, le rattachement du secteur de la jeunesse à la direction générale adjointe à l'éducation permet la mise en œuvre d'une politique éducative globale prenant en compte le champ scolaire et le champ extrascolaire, l'éducation académique et l'éducation informelle. L'une et l'autre concourent, chacune avec ses méthodes et ses objectifs propres, à offrir aux jeunes des instruments qui leur permettent de s'intégrer dans notre société en devenant des citoyens à part entière.





Impulser une politique de proximité et partagée de la jeunesse

C'est donc une éducation partagée qu'il faut construire, en donnant un nouveau souffle à la politique de la jeunesse. Au-delà de l'éducation populaire qui vise à permettre au plus grand nombre de s'appropriier des activités auparavant réservées à quelques-uns, après l'éducation informelle ou non-formelle, le moment est venu de mettre l'accent sur la continuité et la cohérence des actions menées, le renforcement de la qualité du soutien que des adultes bien formés peuvent apporter aux jeunes qu'ils s'attachent à faire progresser et à rendre plus autonomes.

Aider les jeunes à la prise de responsabilité. L'aspiration des jeunes à la prise de responsabilité se heurte à des obstacles institutionnels, juridiques, financiers qu'il convient de s'efforcer de lever. Il est également important de valoriser la prise de responsabilité réussie, qui a valeur d'exemplarité.



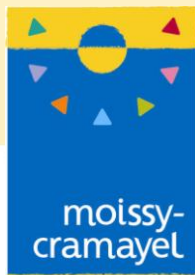


Impulser une politique de proximité et partagée de la jeunesse

- ✓ Validation de l'intitulé de cet axe et du diagnostic partagé après débats et amendement consensuel, lors du groupe de travail du 10 novembre 2009
- ✓ Objectifs opérationnels retenus pour cet axe lors du groupe de travail du 9 mars 2010
- ✓ Offrir un lieu d'accueil de loisirs éducatifs aux jeunes permettant: rencontre, loisirs, soutien à la scolarité, espace de parole, ateliers
- ✓ Soutenir et faciliter l'expression des jeunes
- ✓ Valoriser les initiatives des jeunes



L'évaluation



Évaluer une politique publique, ici éducative, c'est être en capacité de reconnaître et mesurer ses effets propres :

- ✓ Produire de la connaissance sur le champ éducatif local
- ✓ Mesurer la réussite des initiatives prises aux vues de la définition des objectifs préalables
- ✓ Produire du changement, faire évoluer

Cette démarche est :

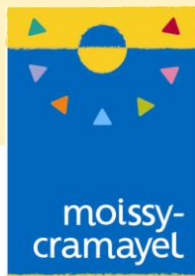
- ✓ Collective, donc partagée
- ✓ Visible et lisible: on peut communiquer à son sujet
- ✓ En lien avec la réalité de notre territoire et les conditions de vie des habitants

L'évaluation est une exigence institutionnelle qui répond à :

- ✓ Une nécessité pédagogique (vérifier la cohérence globale)
- ✓ Un impératif d'efficacité (mesurer les effets)
- ✓ Une exigence démocratique (rendre compte)



L'évaluation

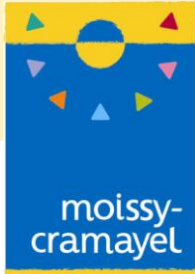


Nous proposons une démarche d'évaluation en trois temps :

- ✓ **L'évaluation ex-ante:** elle apprécie le positionnement du programme au regard du diagnostic de territoire et prend en compte la pertinence des objectifs quantifiés. Elle vérifie que les objectifs soient quantifiés de façon réaliste, clairs, cohérents et adaptés à la situation.
Elle contribue à définir les indicateurs qui permettront d'en suivre la mise en œuvre et de rendre compte des résultats
- ✓ **L'évaluation intermédiaire ou concomitante:** elle permet d'apporter les éventuelles adaptations nécessaires en cours de route
- ✓ **L'évaluation ex-post:** elle intervient en fin d'exécution du programme, et permet de rendre compte de l'efficacité des actions passées



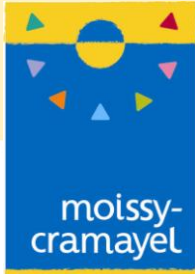
L'évaluation



Les critères	Principe auquel on se réfère pour émettre un jugement ou une appréciation Quels sont les éléments qui nous feront dire que notre projet est une réussite ? Sur quoi nous basons nous ?
Les indicateurs	Donnée observable permettant d'appréhender la réalité étudiée. Il quantifie et qualifie la satisfaction d'un critère Indicateur de réalisation Indicateur de résultat Indicateur d'impact
Les objectifs	C'est le résultat attendu d'une action. La succession des objectifs concourent à atteindre le but fixé
Les résultats	Changements qualitatifs et quantitatifs produits directement par l'action, en relation direct avec l'objectif et devant être inscrits lors de la conception du projet
Les effets	Incidence de l'action sur le milieu physique et humain environnant
L'impact	Changement produit par une ou des actions sur l'environnement ou la population. Nouvelle situation issue de l'ensemble des effets



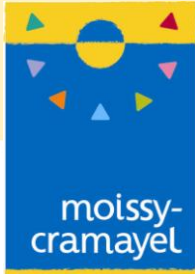
L'évaluation



Les 6 registres de l'évaluation

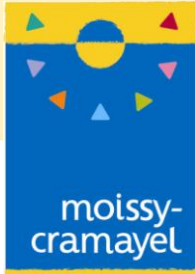
La cohérence	Adéquation entre objectifs et moyens alloués: les finalités sont-elles en cohérence avec les orientations prioritaires du PEL ?
La conformité	En respect de la règle et des textes réglementaires
La pertinence	Adéquation entre objectifs et problèmes qu'elle est supposée résoudre. C'est la mesure de l'action par rapport au diagnostic
L'efficacité	C'est la mesure des effets constatés et de l'impact: les résultats sont ils conformes aux résultats visés?
L'efficience	C'est le rapport entre les moyens et les résultats: mise en balance de ce qui a été atteint avec les ressources ou moyens mis en œuvre
L'attractivité	C'est l'intérêt de l'action pour les différents acteurs: l'action répond-elle aux attentes des différents acteurs et institutions?





Le programme d'actions du P.E.L de Moissy-Cramayel





Le programme d'actions : ***Axe 1 – développer et mettre en cohérence les actions en faveur de la réussite scolaire***

Lutter contre toute forme de violence :

- ✓ **Systematiser l'articulation PPRE-PRE lorsqu'un champ du parcours individuel le nécessite. Associer en amont l'équipe PRE à l'élaboration de cette coordination et continuité éducative**
- ✓ **Développer la cohérence éducative sur les différents temps de l'enfant (coordination entre adultes : parents/enseignants/animateurs) : Règles communes, discours éducatif similaire, communication entre adultes....**
- ✓ **Développer la médiation par les enfants qui s'imposerait sur les temps scolaires et péri-scolaires**





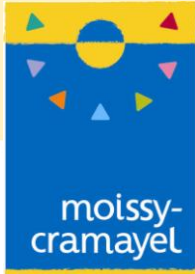
Le programme d'actions :

Axe 1 – développer et mettre en cohérence les actions en faveur de la réussite scolaire

Développer les actions favorisant l'acquisition des apprentissages fondamentaux :

- ✓ **Ateliers éducatifs (écriture, calligraphie, lecture, expression orale, jeux de stratégies...) sur les temps d'études et temps libres**
- ✓ **Tutorat (entre élèves, inter-générationnel, étudiants, associations...) avec élaboration d'une charte qui ciblerait les compétences, les exigences, les savoirs être et faire attendus d'un tutorat éducatif de qualité**
- ✓ **Réflexion territoriale sur le rythme de vie de l'enfant (débat, conférences...)**
- ✓ **Actions développant l'engagement participatif des enfants et des jeunes (savoir-être, autonomie, vivre ensemble...)**





Le programme d'actions : ***Axe 1 – développer et mettre en cohérence les actions en faveur de la réussite scolaire***

Valoriser les réussites des enfants et des jeunes

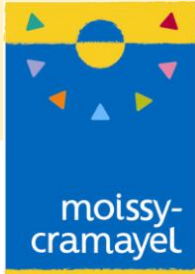
Valoriser la mise en œuvre d'actions des établissements :

Création d'un portail sur le site de la ville avec des liens vers les sites des établissements, de l'IA et du SAN

Information via les Nouvelles de Moissy et lors de la remise des livrets d'évaluations aux parents (entretien)

Actions favorisant le changement d'image de certains établissements injustement stigmatisés (travailler sur la re-nomination de certaines écoles...)





Le programme d'actions : ***Axe 1 – développer et mettre en cohérence les actions en faveur de la réussite scolaire***

Valoriser les réussites des enfants et des jeunes

Valoriser le travail des enfants ou des jeunes :

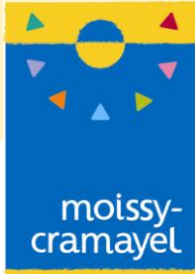
Mettre en avant, de façon collégiale ou individuelle, toute réussite à un engagement (passeport de l'engagement, CESC, attestation scolaire de sécurité, concours « jeu de l'esprit », examens, compétitions individuelles, actions primées des établissements, CVC....)

Affichage et communication sur ces réussites à l'entrée des établissements, sur les divers sites, lors des portes ouvertes sur les collèges ou à l'occasion de « café des parents »...

Remise officielle des diplômes en fin d'année

Mettre, chaque mois, un jeune citoyen à l'honneur (publication sur les sites, Nouvelles de Moissy...)





Le programme d'actions : ***Axe 2 – favoriser l'ouverture de l'horizon culturel des enfants et des jeunes***

Développer la formation des intervenants :

Les membres du groupe de travail souhaitent, en préalable à la déclinaison d'un programme de formation, l'élaboration collégiale d'une « charte » des modalités d'interventions des adultes auprès d'un public jeune. Ce document élaboré par l'ensemble des partenaires ciblerait les compétences, les exigences, les savoirs être et faire indispensables à un encadrement professionnel des enfants



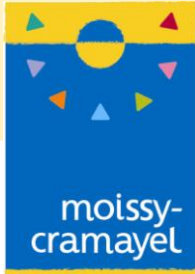


Le programme d'actions : ***Axe 2 – favoriser l'ouverture de l'horizon culturel des enfants et des jeunes***

Solliciter et faciliter l'intervention des associations sur l'ensemble des temps libres de l'enfant et des jeunes

- ✓ **Élaboration d'une plaquette présentant le projet précis de demande d'intervention des associations et relayant dans ce cadre un appel à candidature en direction des personnes ressources du territoire**
- ✓ **Mettre en œuvre des projets innovants permettant aux enfants et aux jeunes d'aller vers les associations ou personnes ressources (reporters en herbe, accueil au sein des associations...)**



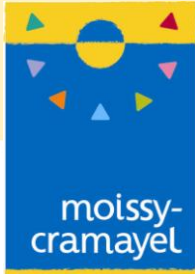


Le programme d'actions : ***Axe 2 – favoriser l'ouverture de l'horizon culturel des enfants et des jeunes***

Apporter cette ouverture en pied d'immeuble :

- ✓ **Mettre en œuvre des actions culturelles de proximité sur les lieux de vie des enfants et des jeunes (spectacle de rue avec les artistes locaux et jeunes artistes en formation, en proximité des habitations, expositions délocalisées, carriole du livre, manifestations culturelles, artistiques, scientifiques et sportives sur le temps de midi...)**
- ✓ **Actions favorisant le déplacement des jeunes vers la culture (bus culturel 1 fois par mois, sorties sur des lieux ou manifestations multi-culturels...)**





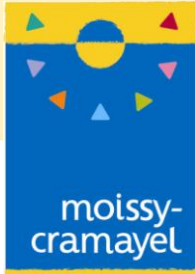
Le programme d'actions :

Axe 2 – favoriser l'ouverture de l'horizon culturel des enfants et des jeunes

Apporter cette ouverture en pied d'immeuble :

- ✓ Créer de l'interactivité entre l'offre culturelle et le public jeune (approche ludique, jeux de rôle, expositions mobiles avec médiateurs culturels, ateliers découverte des jeunes artistes locaux, ateliers d'écriture ou de calligraphie en continuité d'un projet ou d'une sortie, jeux de stratégie associés à la découverte du livre...)
- ✓ Valoriser l'engagement culturel des jeunes par une production locale (film, spectacle, concours...)
- ✓ Développer une communication adaptée au public en s'appuyant notamment sur les nouvelles formes de communication (SMS, page facebook, MSN, forum de discussion...) et suscitant la curiosité (effet de surprise, originalité...)





Le programme d'actions : ***Axe 3 – favoriser et développer le soutien à la parentalité***

Favoriser la lisibilité des nombreuses actions en faveur du soutien à la parentalité développées sur les territoires moisséen et sénartais:

- 1. Recenser les structures, lieux, activités, personnes ressources et personnes relais offrant un soutien à la parentalité**
- 2. Élaborer un guide de la parentalité (cartographie, 1 guide structurel et un guide évènementiel)**
- 3. Créer un accès parentalité sur tous les sites des villes sénartaises avec des liens vers les ressources du territoire**
- 4. Organiser une journée de la parentalité (forum, atelier, vidéo-projection...)**





Le programme d'actions : ***Axe 3 – favoriser et développer le soutien à la parentalité***

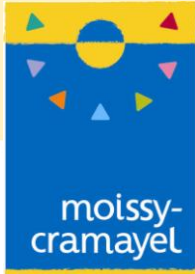
Fédérer et mutualiser les ressources des partenaires qui proposent des actions similaires ou complémentaires en matière de soutien à la parentalité :

Établir un recensement des partenaires menant des actions de soutien à la parentalité sur le territoire de la ville

Organiser une rencontre avec ces partenaires afin :

- 1. De leur expliciter la démarche et leur exposer la plus value de cette dernière (efficacité, efficience, lisibilité, reconnaissance du travail fourni, réseau partagé de spécialistes ou professionnels, orientation de public par les autres partenaires, élargissement de leur réseau...)**
- 2. D'identifier leurs besoins, ressources et attentes (formations, lieux d'intervention, qualification des intervenants...)**
- 3. De construire une démarche commune de travail (avec quels partenaires : Education Nationale, services territoriaux ou institutionnels, fédérations ou associations, dans quel cadre travailler : confidentialité, charte du soutien à la parentalité...)**



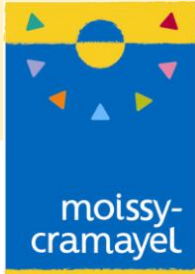


Le programme d'actions : ***Axe 3 – favoriser et développer le soutien à la parentalité***

Initier des actions de soutien à la parentalité en dehors d'un cadre institutionnel ou d'une forme conventionnelle afin de toucher des publics diversement fragilisés en la matière et avec lesquels il est difficile d'entrer en contact

- ✓ **Développer les actions individuelles en matière de soutien à la parentalité (antenne téléphonique, entretien individuel, PRE...)**
- ✓ **Favoriser les échanges de pratiques et conseils en la matière lors d'ateliers, d'activités organisées autour d'un thème neutre (entrée prétexte)**
- ✓ **Favoriser les actions sur les lieux de vie, sorties des écoles, rassemblements festifs (expositions, spectacles portant sur le sujet...)**
- ✓ **Utiliser l'existant et le valoriser avec une communication adaptée**
- ✓ **Recherches/actions sur le territoire, réflexion à mener entre professionnels et parents sur le public ciblé, les causes et les besoins en matière de soutien à la parentalité.**



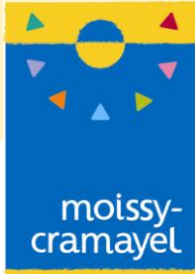


Le programme d'actions : ***Axe 4 – impulser une politique de proximité partagée de la jeunesse***

Offrir un lieu d'accueil de loisirs éducatifs aux jeunes :

- ✓ **Créer une structure d'accueil de loisirs éducatifs pour les jeunes de 11 à 17 ans permettant : rencontre, loisirs, soutien à la scolarité, espace de parole, ateliers en articulation avec certaines associations**
- ✓ **Mutualiser les lieux ressources identifiés du territoire pour permettre des activités spécifiques (sportives, artistiques, évènementielles...).**





Le programme d'actions : ***Axe 4 – impulser une politique de proximité partagée de la jeunesse***

Soutenir et faciliter l'expression des jeunes :

- ✓ **Développer des micro-débats sur des thématiques souhaitées par les jeunes ou sur des évènements d'actualité**
- ✓ **Créer des ateliers permettant l'expression artistique des jeunes (théâtre forum, festivals, atelier d'écriture, jeux de rôle...)**
- ✓ **Créer un conseil local des jeunes**
- ✓ **Créer un blog municipal jeunes**
- ✓ **Mettre en place des boîtes à idées sur les sites accueillant des jeunes (les suggestions, problématiques ou demandes émanant de cette action pourrait être relayées et traitées par thématique par le CLJ)**





Le programme d'actions : ***Axe 4 – impulser une politique de proximité partagée de la jeunesse***

Valoriser les initiatives des jeunes :

- ✓ Développer sur le territoire, les dispositifs publics existants : passeport de l'engagement (DDJS), Junior association... et communiquer sur les candidats retenus
- ✓ Mettre, chaque mois, un jeune citoyen à l'honneur (publication sur les sites, Nouvelles de Moissy, blog jeunesse, Moissy animation...)
- ✓ Valoriser leurs initiatives via le facebook municipal des jeunes
- ✓ Mettre les initiatives des jeunes à l'honneur lors d'évènements officiels (acteurs de la ville...) ou par la présence du Maire (ou d'élus) lors de manifestations gérées par eux
- ✓ Valoriser les initiatives de jeunes en milieu associatif (travailler avec les associations pour formaliser cette valorisation : remontée d'informations, mise à l'honneur sur le site inter-associatif...)



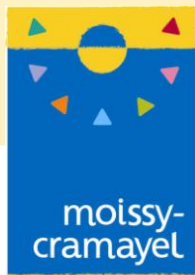
L'évaluation



La diapositive suivante est présentée dans l'unique but de donner un aperçu de la présentation des outils d'évaluation.



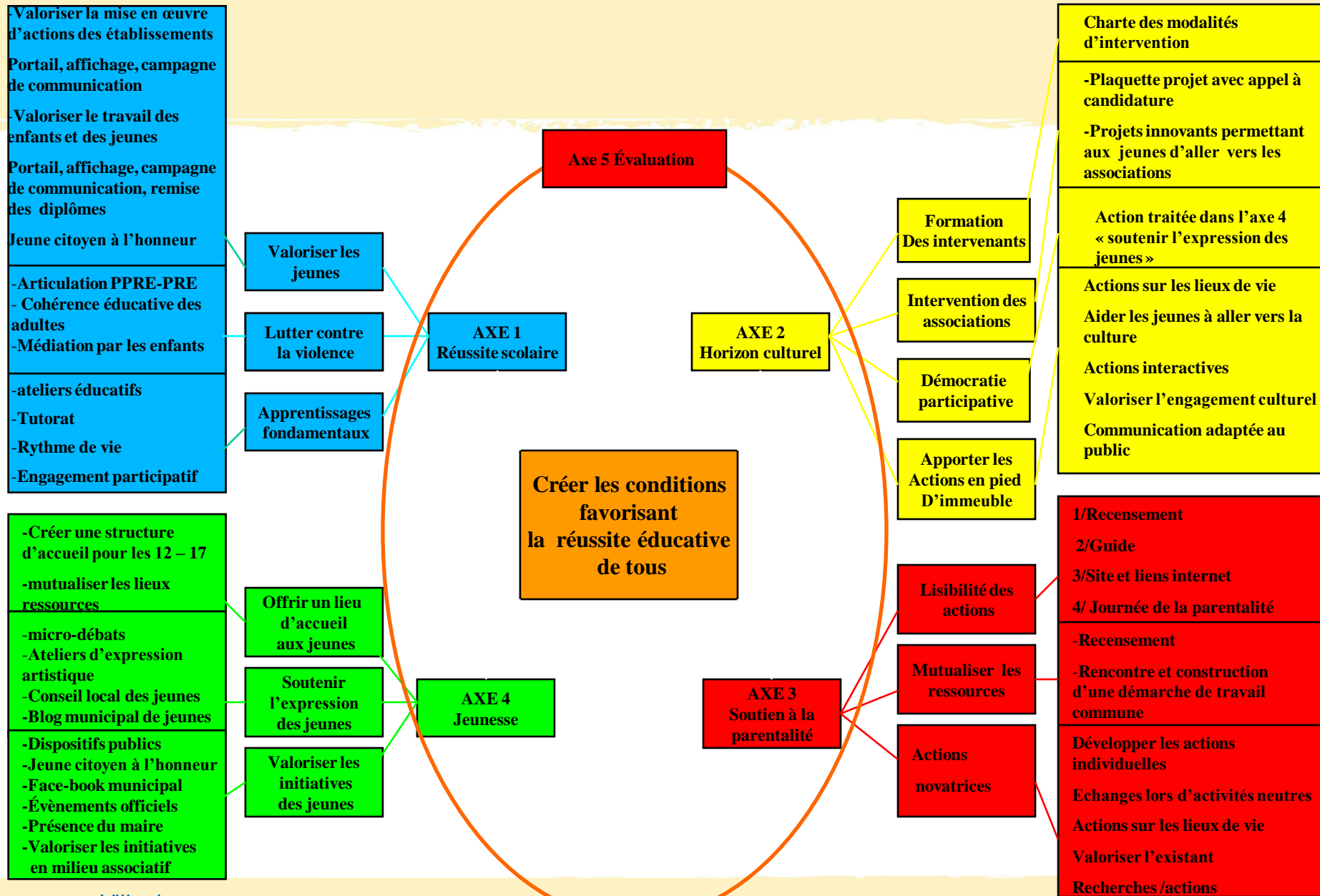
L'évaluation



Axe 1: Développer et mettre en cohérence les actions en faveur de la réussite scolaire

Objectif stratégique	Objectifs opérationnels	Critères	Indicateurs (de réalisation, de résultat,d'impact)	Actions
<p>Lutter contre toute forme de violence</p> <p>(expérimentation sur 3 sites)</p>	<p>Systematiser l'articulation PPRE-PRE lorsque le champ du parcours le nécessite afin d'offrir aux enfants suivis dans le cadre d'un PPRE et rencontrant des difficultés comportementales à l'école une continuité éducative sur les temps libres</p> <p>(public repéré PRE)</p>	<p>Existence de passerelles entre PPRE et PRE afin de mettre en place un soutien éducatif cohérent</p> <p>Implication des partenaires (enfants, parents, EN, PRE)</p> <p>Amélioration du comportement de ces enfants</p> <p>Amélioration de leurs résultats scolaires</p>	<p>Nbre de réunions</p> <p>Nombre d'enfants concernés sur les 3 écoles</p> <p>Qualité du partenariat (RASED, familles, PRE, enseignants)</p> <p>Nombre de familles adhérentes au projet</p> <p>Diminution de X% des réprimandes pour ces enfants</p> <p>Évolution chiffrée des résultats scolaires</p>	<p>Mettre en place une réunion de mise en place du projet avec EN et DGAE</p> <p>Mise en place des EPS pour les situations concernées</p> <p>Élaboration de fiches analytiques spécifiques des comportements à améliorer à l'école, à la maison et sur les temps libres ainsi que pour les champs scolaires à améliorer</p>



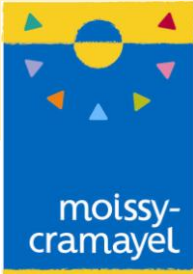


Valoriser la mise en œuvre d'actions des établissements
 Portail, affichage, campagne de communication
 Valoriser le travail des enfants et des jeunes
 Portail, affichage, campagne de communication, remise des diplômes
 Jeune citoyen à l'honneur
 -Articulation PPRE-PRE
 - Cohérence éducative des adultes
 -Médiation par les enfants
 -ateliers éducatifs
 -Tutorat
 -Rythme de vie
 -Engagement participatif

-Créer une structure d'accueil pour les 12 – 17
 -mutualiser les lieux ressources
 -micro-débats
 -Ateliers d'expression artistique
 -Conseil local des jeunes
 -Blog municipal de jeunes
 -Dispositifs publics
 -Jeune citoyen à l'honneur
 -Face-book municipal
 -Évènements officiels
 -Présence du maire
 -Valoriser les initiatives en milieu associatif

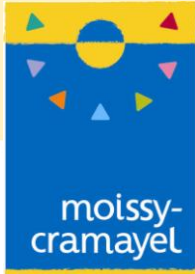
Charte des modalités d'intervention
 -Plaquette projet avec appel à candidature
 -Projets innovants permettant aux jeunes d'aller vers les associations
 Action traitée dans l'axe 4 « soutenir l'expression des jeunes »
 Actions sur les lieux de vie
 Aider les jeunes à aller vers la culture
 Actions interactives
 Valoriser l'engagement culturel
 Communication adaptée au public

1/Recensement
 2/Guide
 3/Site et liens internet
 4/ Journée de la parentalité
 -Recensement
 -Rencontre et construction d'une démarche de travail commune
 Développer les actions individuelles
 Echanges lors d'activités neutres
 Actions sur les lieux de vie
 Valoriser l'existant
 Recherches /actions



***La cohérence de la politique
éducative de la ville avec l'esprit de la
réforme des rythmes scolaires:
Le projet éducatif territorial, un projet
en place à la ville de Moissy-
Cramayel depuis 2011***



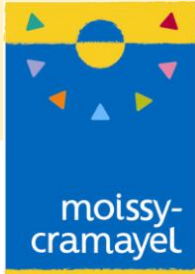


La cohérence de la politique éducative de la ville avec la réforme actuelle

Dans le cadre d'un projet éducatif territorial (PEDT) mobilisant toutes les ressources d'un territoire pour offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité, les villes sont sollicitées pour créer cette dynamique d'éducation partagée et organiser ces activités périscolaires.

A Moissy-Cramayel cette démarche, initiée par le PEL, regroupe les acteurs éducatifs du territoire depuis 2010 autour de cet objectif unique qui rejoint l'esprit même de la réforme gouvernementale.





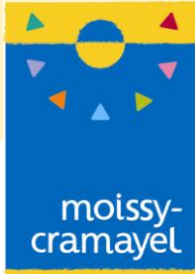
La cohérence de la politique éducative de la ville avec la réforme actuelle

Dans le cadre de l'axe 1 du Projet Éducatif Local : « favoriser la réussite scolaire pour tous », le comité de pilotage préconisait entre autre, de développer des ateliers éducatifs, de favoriser le tutorat, d'améliorer le rythme de vie des élèves.

Pour l'axe 2 : « favoriser l'ouverture de l'horizon culturel des enfants » ce même comité soutenait l'intervention des associations et personnes ressource de la ville lors d'activités pratiquées sur les temps périscolaires.

La visée éducative du PEL de la ville, déclinée en 2010, s'avère donc être en parfaite cohérence avec l'esprit de la réforme de l'école amorcée aujourd'hui.





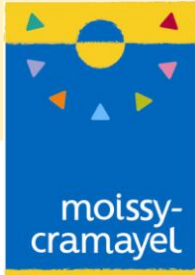
L'objectif de la réforme des rythmes scolaires

Mettre en place une semaine scolaire plus équilibrée et alléger la journée d'enseignement en vue d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et de contribuer à leur réussite

Appliquant cet objectif à la lettre et après une large consultation de la communauté éducative, la ville de Moissy-Cramayel a proposé à madame GALEAZZI, DASEN, l'organisation de la semaine scolaire, préconisée majoritairement au sein des conseils d'école.

Par courrier en date du 30 mai 2013, madame GALEAZZI a validé cette organisation.





La concertation menée sur le territoire pour la mise en œuvre des rythmes scolaires

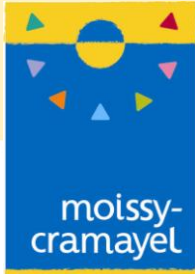




Dates des conseils d'école où les rythmes scolaires étaient inscrits à l'ordre du jour

Maternelles	Dates	Élémentaires	Dates
Chanteloup	29 mars 2013	Chanteloup	22 mars 2013
Fosse Cornue	22 mars 2013	Fosse Cornue	19 mars 2013
Marronniers	22 mars 2013	Marronniers	26 février 2013
Noyer Perrot	22 mars 2013	Noyer Perrot	26 février 2013
Les Hauldres	29 mars 2013	Les Hauldres	22 mars 2013
Les Grès	1 mars 2013 22 mars 2013	Les Grès	22 mars 2013
Lugny	26 mars 2013	Lugny	19 mars 2013
Jatteau	22 mars 2013	Jatteau	22 mars 2013

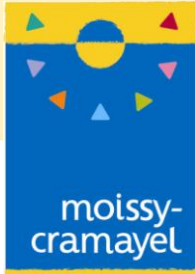




Planning de mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires

- 1.** Le 6 décembre 2012 : conférence débat à Sénart, avec Claire LECONTE sur le projet de loi
- 2.** Le 11 janvier 2013 : conférence sur la réforme organisée par la DASEN à MELUN
- 3.** Le 21 janvier 2013 : réunion d'information avec monsieur FOURNIER, Maire, et madame MAGNE, 1^{ère} maire adjointe déléguée à l'éducation
- 4.** Le 22 janvier 2013 : sujet abordé en commission éducation sans prise de position
- 5.** Le 23 janvier 2013 : débat informatif sur la réforme lors de la réunion des vice-présidents des commissions municipales

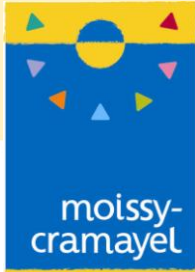




Planning de mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires

- 6.** Le 29 janvier 2013 : réunion avec l'IEN pour partager les dernières informations relatives à la réforme
- 7.** Le 30 janvier 2013: colloque à PARIS organisé par l'ANDEV où des éclaircissements nous sont apportés notamment sur le caractère non obligatoire pour les villes d'organiser des activités périscolaires et de la possibilité de tarifer celles-ci.
- 8.** Le 31 janvier 2013 : groupe de travail des techniciens du SAN
- 9.** Le 1 février 2013 : réunion avec madame MAGNE pour partager les dernières informations
- 10.** Le 4 février 2013 : réunion publique organisée par les députés, Olivier FAURE et Luc BELOT, à LIEUSAIN

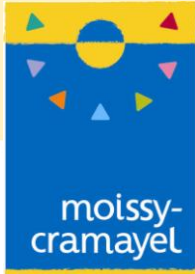




Planning de mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires

- 11.** Le 11 février 2013 : réunion avec monsieur le maire, madame la 1^{ère} maire adjointe déléguée à l'éducation, et madame l'IEN, pour préparer les réunions suivantes avec les partenaires
- 12.** Le 12 février 2013 : comité de pilotage du PEL où une information est donnée sur le calendrier des rencontres
- 13.** Le 18 février 2013 : rencontre avec les élus municipaux référents des écoles afin de communiquer sur les informations connues de la réforme
- 14.** Le 19 février 2013 : information au comité de directeurs de la ville
- 15.** Le 19 février 2013 : groupe de travail éducation (élus et administration) au SAN de Sénart

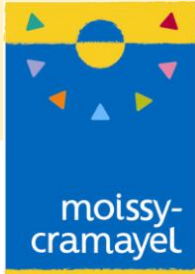




Planning de mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires

- 16.** Le 20 février 2013 : réunion avec les parents élus , monsieur le maire, Line MAGNE, les élus et madame l'IEN
- 17.** Le 21 février 2013 : réunion d'information avec les ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles)
- 18.** Le 22 février 2013 : réunion avec les directeurs d'école, monsieur le maire, Line MAGNE, les élus et madame TABURET
- 19.** Le 25 février 2013 : réunion avec Line MAGNE et les 3 associations et le directeur du centre nautique, impactés par l'école le mercredi matin
- 20.** Le 26 février 2013 : information en commission éducation

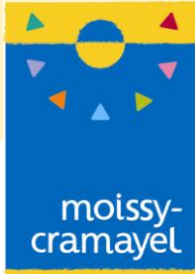




Planning de mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires

- 21.** Le 27 février 2013 : information et réflexions lors de la réunion des vice-présidents des commissions municipales
- 22.** Le 28 février 2013 : réunion publique à l'initiative des parents d'élève du groupe scolaire des Grès
- 23.** Le 1^{er} mars 2013 : réunion avec les directeurs, régulateurs et animateurs des ALSH de la ville
- 24.** Le 18 mars 2013 : information en groupe majorité
- 25.** Le 21 mars 2013 : réunion des techniciens éducation au SAN
- 26.** Le 21 mars 2013: réunion publique à l'initiative des parents d'élèves du groupe scolaire Fosse Cornue





Planning de mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires

- 27.** Le 21 mars 2013: réunion publique à l'initiative des parents d'élèves du groupe scolaire Lugny
- 28.** Le 25 mars 2013: réunion publique à l'initiative des parents d'élève du groupe scolaire de Jatteau
- 29.** Le 26 mars 2013 : repas avec les responsables du secondaire
- 30.** Le 26 mars 2013 :groupe de travail éducation (élus et administratifs) au SAN
- 31.** Le 18 avril 2013 : réunion avec l'ensemble des représentants des associations moisséennes
- 32.** Le 23 avril 2013 : comité de pilotage du PEL élargi à tous les parents élus

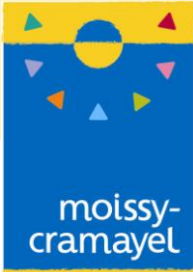




Planning de mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires

- 33.** du 23 avril au 5 juillet, rencontres de travail avec une vingtaine d'associations pour élaborer la mise en place d'actions éducatives associatives sur les temps périscolaires
- 34.** Le 23 mai réunion de travail avec les ATSEM sur l'organisation de travail sur la semaine scolaire
- 35.** Le 27 mai, deuxième réunion de travail avec les ATSEM
- 36.** Le 4 juin, groupe de travail avec les membres de la communauté éducative sur l'organisation et l'articulation des diverses actions proposées par les services municipaux, les associations et les personnes ressources

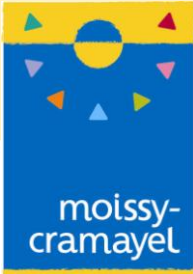




Planning de mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires

- 37.** Le 10 juin, validation politique (BM et commission éducation) de la mise en place d'un accueil passerelle demandé par les parents
- 38.** Le 14 juin, réunion plénière dans les locaux de l'école de Jatteau sur les modalités de mise en place de la réforme
- 39.** Le 24 juin délibération du conseil municipal, autorisant monsieur le maire à œuvrer pour solliciter les aides financières étatiques dans le cadre des fonds d'amorçage de la réforme
- 40.** Le 24 juin, point d'étape sur la mise en œuvre avec tous les directeurs d'école et madame l'inspectrice de l'Éducation nationale
- 41.** Le 24 juin, 2ème groupe de travail sur l'articulation des différents temps de l'enfant après 15h45





***L'organisation de la semaine
scolaire choisie par la
communauté éducative de
Moissy-Cramayel, proposée par le
Maire et validée par la DASEN***



Réforme des rythmes scolaires à l'école primaire

Organisation de la semaine

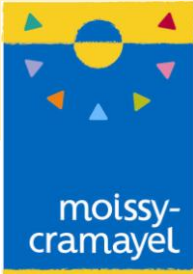
L'école se termine à 15h45



	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
7h00-8h30	APS*	APS	APS	APS	APS
8h30-11h30	Enseignement	Enseignement	Enseignement	Enseignement	Enseignement
11h30-13h30	Temps du midi	Temps du midi	Temps du midi ALSH***	Temps du midi	Temps du midi
13h30-15h45	Enseignement	Enseignement		Enseignement	Enseignement
15h45-16h30	Accueil passerelle	Accueil passerelle		Accueil passerelle	Accueil passerelle
	APS**	APS		APS	APS
15h45-18h45			17h00-18h45 APS		

*APS: accueil pré scolaire ** APS accueil post scolaire *** ALSH accueil de loisirs sans hébergement





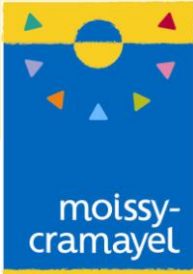
Pourquoi cette organisation de la semaine ?

Lors des 41 étapes de notre concertation (débats publics, rencontres, groupes de travail...) l'idéal a été recherché et le réalisable a été retenu. Le seul objectif incontournable étant la réduction maximale de toutes les journées d'enseignement.

En effet, bien que l'enfant ait été au centre de la réflexion, l'aménagement idéal de sa journée est indissociable à la compatibilité de l'organisation de la journée de ses parents et des adultes qui l'encadrent. Il nous a semblé en effet, qu'une désorganisation marquante de la journée des adultes, engendrerait stress, aggravation de certaines difficultés sociétales (transports, mode de garde, aménagement du temps de travail...) et serait contre productif par rapport à l'objectif recherché.



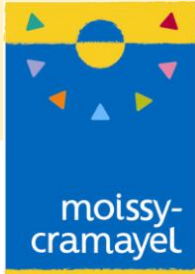
Aménagements permettant l'articulation des divers temps de l'enfant avec l'organisation de la journée des adultes



C'est pourquoi nous avons proposé de réduire les journées scolaires en fin d'après-midi (15h45). Ces horaires semblaient moins impacter les familles qu'une ouverture de l'école à 9h15.

Nous avons également choisi de nous appuyer sur nos structures périscolaires pour l'encadrement de ces temps libérés, considérant qu'ils relevaient d'un élargissement du temps post-scolaire. La conjoncture économique actuelle ne permet pas à la ville d'organiser un accueil gratuit sur ces $\frac{3}{4}$ d'heure, de plus ce créneau est insuffisant pour mettre en place de réelles activités éducatives et enfin il est impossible pour la ville de recruter les 200 personnes qualifiées nécessaires à l'encadrement de nos 2500 élèves.





Des activités ouvertes à tous

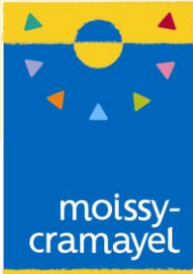
Une politique tarifaire relative aux activités péri et extra scolaires est depuis longtemps mise en place par la ville. Le calcul du quotient familial tient compte des revenus de chaque famille et permet ainsi à tous de bénéficier à leur convenance de ces activités.

De plus la municipalité a décidé de ne pas intégrer le surcoût engendré par ces trois heures hebdomadaires supplémentaires d'encadrement dans la tarification existante.

Exemple: une famille au QF 1, paiera 1.30 euro par soir, dont 30 centimes de goûter ce qui induit un coût de 1 euro pour 3 heures d'accueil, avec des activités de qualité soit 33 centimes de l'heure.



Aménagements permettant l'articulation des divers temps de l'enfant avec l'organisation de la journée des adultes

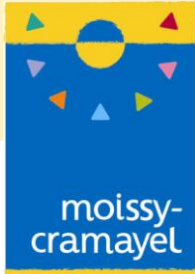


Certaines familles, à juste titre, nous ont interpellé sur le fait que pour elles, les premiers éducateurs de l'enfant sont les parents et que certains avaient réussi à obtenir des aménagements d'horaires professionnels afin de récupérer leur enfant à 16h30. Or cette nouvelle organisation ne leur permet plus de récupérer leur enfant à la sortie de l'école à 15h45.

Ces familles ne souhaitent pas que leur enfant vive des journées en collectivité trop longues (fatigue) et souhaitent continuer à partager un maximum de temps en fin d'après-midi avec lui.



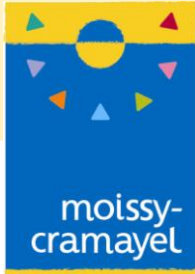
Aménagements permettant l'articulation des divers temps de l'enfant avec l'organisation de la journée des adultes



Pour répondre à cette demande légitime et motivée de surcroît par la volonté de respecter le rythme de l'enfant, la ville a créé un temps d'accueil passerelle, dérogatoire, de 15h45 à 16h30, durant lequel l'enfant est pris en charge par les équipes d'animation, goûte et peut ensuite repartir avec ses parents à 16h30, comme avant la réforme. Une tarification modulée a été instaurée par la municipalité, afin de limiter l'impact financier pour les familles.

	QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5	QF 6	QF 7	Sénartais	extérieurs
Tarif accueil passerelle de 15h45 à 16h30	0.63 €	0.79 €	0.88 €	0.99 €	1.07 €	1.15 €	1.25 €	1.36 €	1.60 €



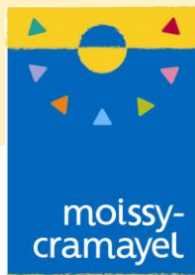


Aménagements permettant l'articulation des divers temps de l'enfant avec l'organisation de la journée des adultes

Toujours à la demande des familles, les études surveillées sont maintenues et se déroulent de 15h45 à 17h15. Les familles ont la possibilité de bénéficier à la suite des études, de l'accueil post étude, dont le tarif est, lui aussi, modulé et pour lequel, l'allongement des 45 minutes est également pris en charge par la ville (17h15-18h45).

	QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5	QF 6	QF 7	Sénartais	extérieurs
Tarif post étude de 17h15 à 18h45	0.78 €	1.06 €	1.23 €	1.43 €	1.57 €	1.70 €	1.89 €	2.08 €	3.06 €



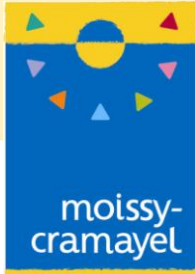


Proposition du nouveau planning des Accueils post-scolaires (APS)

Horaires	activité	Exemple de tarification QF 1			
15h45	-Transfert de responsabilité et élaboration des fiches des présences -Accueil passerelle -Accueil post scolaire (APS) - Étude	APC	Accueil passerelle	APS	Étude
	Transfert des enfants sur les sites périscolaires	Temps scolaire	0,63 €* 	1,30 €* 	25 € /mois**
	Goûter				
16h30	Départ des enfants bénéficiant de l'accueil passerelle				
	Présentation des activités et répartition des enfants sur les ateliers				
16h45	Ateliers éducatifs				
17h15	Fin de l'étude et début post-étude				
	Temps libres et départs échelonnés				
18h45	Fermeture des APS				Post-étude 0.78 €

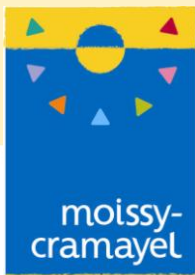
* **Goûter inclus** ** **Tarif unique forfaitaire**





Organisation et articulation des divers temps post-scolaires





Préambule

La municipalité a souhaité ne pas modifier le taux d'encadrement de ces temps périscolaires, estimant qu'un encadrement trop faible est incompatible avec la qualité éducative recherchée.

Si certaines animations groupales peuvent effectivement se suffire d'un encadrement moindre, le reliquat de ces ressources humaines sera alors reporté au profit d'ateliers plus spécifiques et techniques.

Le taux moyen d'encadrement restera donc de 1 adulte pour 10 enfants d'âge maternel et de 1 adulte pour 14 enfants d'âge élémentaire.



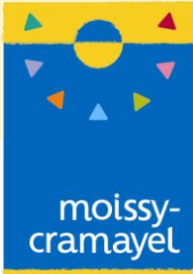


Préambule

Enfin deux groupes de réflexion, réunissant les représentants de la communauté éducative, ont travaillé sur l'organisation des activités post-scolaires et l'articulation des divers temps de l'enfant après l'école.

Parents, enseignants, associations, services et élus municipaux, se sont réunis les 4 et 25 juin 2013 afin de déterminer l'organisation et l'articulation les plus efficaces de ces temps, compte tenu des contraintes de sécurité à respecter et de la diversité de l'offre d'accueil après l'école.

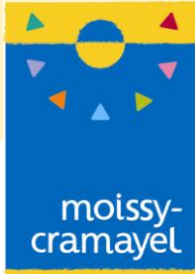




Les objectifs des groupes de travail

- ✓ Déterminer le planning des temps post-scolaires (transfert des enfants sur les sites, goûter, animations spécifiques...)
- ✓ Déterminer les modalités de répartition des ateliers spécifiques.
- ✓ Permettre une passation la plus souple possible entre les divers temps post-scolaires tout en garantissant la plus grande sécurité dans la passation de responsabilité des enfants entre adultes.
- ✓ Respecter le rythme de vie des enfants dans l'articulation et la cumulation de ces divers temps d'accueil.
- ✓ Anticiper l'adaptabilité des emplois du temps du personnel intervenant sur divers temps post-scolaires.
- ✓ Apporter des suggestions d'améliorations.





Les contraintes à respecter par les groupes de travail

- ✓ **Passation de la responsabilité des enfants accueillis entre enseignants et équipe d'animation**
- ✓ **Élaboration des listings des présences enfants**
- ✓ **Transfert des enfants sur les sites périscolaires**
- ✓ **Temps du goûter**
- ✓ **Présentation des animations et inscriptions à ces ateliers**
- ✓ **Départs échelonnés**
- ✓ **Présence ponctuelle de certains enfants.**
- ✓ **Permettre à l'enfant de ne pas participer à des activités encadrées. Respect du choix de l'enfant.**



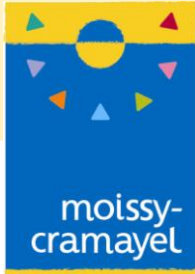


Les préconisations d'ordre général

La passation de responsabilité des enfants accueillis, entre enseignants, équipe d'animation et personnel encadrant les études, se devra se faire dans le calme, sans précipitation et avec la plus stricte vigilance. Des listings des présences enfants par accueil sont élaborés.

Puis les enfants sont conduits sur les sites périscolaires ou rassemblés pour l'étude et aux ateliers pédagogiques complémentaires.



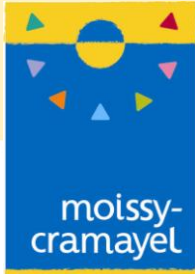


Les préconisations d'ordre général

Le choix de sortir les enfants du cadre des classes scolaires pour les activités périscolaires a été retenu, car cette organisation évite une gêne éventuelle pour les enfants restant à l'étude ou aux APC, et permet, de plus, la mise en place d'ateliers spécifiques dans des locaux plus appropriés.

Enfin, pour optimiser le climat de confiance pour les plus jeunes, sur ce temps transitoire, il a été décidé que les maternels participant à l'accueil passerelle ou post-scolaire, seraient accompagnés par leur ATSEM.



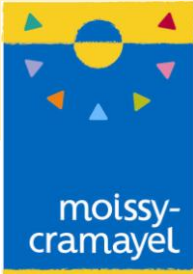


Les propositions relatives aux APC

14 écoles sur 16 ont positionné les APC de 15h45 à 16h30 avec une fréquence de deux à trois fois par semaine. Les 10 premières minutes permettront aux enfants de se détendre.

Les enseignants élaboreront une liste tenue à jour des enfants fréquentant les APC et inscrits également aux autres activités périscolaires. Cette liste sera remise aux adultes en charge des enfants après ce temps.





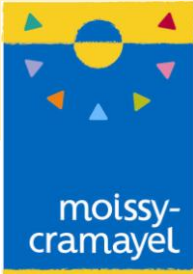
Les propositions relatives aux APC

Les enfants non inscrits à l'étude ou aux activités périscolaires seront alors récupérés par leurs parents sous la responsabilité des enseignants.

Les enfants inscrits à l'étude auront la possibilité de goûter soit lors des 10 premières minutes de l'APC soit sur leur temps d'étude qu'ils intégreront dès 16h30.

Les enfants inscrits à l'APS seront pris en charge à 16h30 par les animateurs qui les feront goûter avant qu'ils intègrent les activités éducatives.





Les propositions relatives à l'étude

Les études

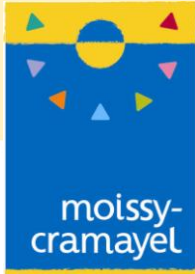
15h45

Les études débutent par une vérification des présences puis, les enfants se détendent et goûtent entre 15h45 et 16h15, ensuite ils s'installent dans leur salle respective avec l'encadrant référent.

17H15

Après vérification des listes d'inscription, les enfants non inscrits à l'accueil post-étude rentrent chez eux, les autres sont récupérés par les animateurs et conduits vers les salles d'activités des accueils périscolaires. Les enfants choisissent alors d'intégrer une activité, de se livrer à un jeu... ou de s'octroyer un temps de détente et de repos.





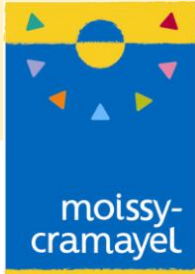
Les propositions relatives à l'accueil passerelle ou post-scolaire

15h45 – 16h00

Les enfants sont rassemblés, par les animateurs ou les ATSEM, à la sortie des classes. Une passation sécurisée s'effectue alors entre adulte ainsi que la transmission des informations nécessaires aux familles. Les enfants rejoignent ensuite les sites de restauration où ils goûtent.

Les maternels inscrits à ces temps seront accompagnés par leur ATSEM, avec les enfants fréquentant les accueils périscolaires, vers les salles de restauration. La passation se fera en ce lieu entre les ATSEM et les animateurs et une vérification des fiches des présences pour ces deux temps d'accueil sera alors effectuée.





Les propositions relatives à l'accueil passerelle ou post-scolaire

16h00 à 16h25

Les enfants s'installent à leur convenance dans les salles de restauration afin d'y prendre leur goûter. Moment privilégié pour établir le contact avec le nouvel adulte qui les encadre et échanger sur la journée passée.

16h25 à 16h30

Les enfants inscrits à l'accueil passerelle partent avec leurs parents avec toutes les transmissions d'informations nécessaires entre adultes après cette journée d'école.

Les enfants fréquentant les accueils périscolaires sont dirigés vers les salles d'animation.

16H30

Les enfants fréquentant les APC et inscrits à l'accueil post-scolaire sont récupérés et bénéficient de leur goûter avant de rejoindre leurs camarades.






Les propositions relatives à l'accueil post-étude ou post-scolaire

16h30 à 18h45

Les enfants inscrits à l'accueil post-scolaire prennent connaissance du programme d'activités et des adultes qui les proposent et s'y inscrivent à leur convenance avec toujours cette possibilité de ne pas participer à des activités encadrées (mais surveillées).

Les enfants sont dirigés vers les salles d'activités afin de participer aux ateliers et animations proposés (avec transfert des enfants si nécessaire pour certaines activités).

17h15

Les enfants des études, inscrits à l'accueil post-étude sont pris en charge par les animateurs et conduits sur les sites périscolaires où ils pourront intégrer certaines activités en cours, s'adonner à des jeux spontanés, des ateliers créatifs libres ou bien sûr profiter de ce temps libre à leur guise en bénéficiant des coins aménagés pour la détente et la relaxation. 

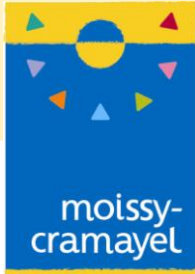


Les propositions relatives à l'accueil post-scolaire

Les départs sont échelonnés à la guise des parents, sauf pour les enfants inscrits à des ateliers spécifiques nécessitant une constance ou un déplacement. Dans ce cas de figure, une autorisation parentale est alors demandée et les parents s'engagent à récupérer leur enfant après 18h00 (exemple: activités sportives : judo, karaté, atelier théâtre, sortie jardins familiaux ou terrain de pétanque...).

18h45: Fermeture des sites





Les préconisations relatives aux actions proposées

Les membres du groupe de travail ont souhaité que les activités spécifiques proposées par les animateurs et les associations fassent l'objet d'une session temporelle avec un turn-over sur tous les sites afin que l'ensemble des enfants puissent avoir le choix d'y participer. Ainsi les associations et animateurs spécialisés dans certaines activités changeront de lieu régulièrement (après chaque vacances).

Il a également été arrêté qu'il n'y aurait pas d'élaboration de programme mensuel, mais un affichage hebdomadaire par site annonçant les divers ateliers. Ceci afin de ne pas occasionner un flux trop important dû à l'attractivité de certaines activités qui engendrerait frustration et déception pour tous ceux qui ne pourraient y participer.



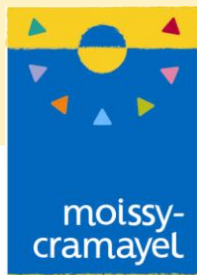


Les activités périscolaires partenariales*

Intervenants	Objectifs	Fréquence
Vincent MEYER	Faire découvrir les écoles du monde	ponctuelle
Judo club	Initier aux arts martiaux	1 à 2 fois par semaine
VOVINAM VIET VO DAO	Initier aux arts martiaux vietnamiens	2 fois par semaine
USMC Karaté	Initier aux arts martiaux	1 à 2 fois par semaine
Association des Congolais de MC	Découverte de la culture et traditions du Congo	ponctuelle
Tennis club	Initiation au tennis	1 fois par semaine suivant météo
Les échanges de savoirs de Sénart	Jeux de rôle et/ou soutien à la scolarité	1 à 2 fois par semaine
Sénart Scrabble	Jeux de société portant sur la maîtrise du vocabulaire	1 fois par semaine suivant saison
USMC Mouche	Initier les enfants aux techniques de la pêche à la mouche	1 fois par semaine

* Cette liste des partenaires de la ville est sujette à évolution



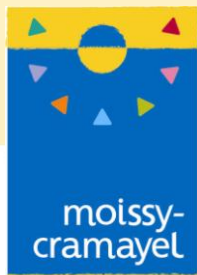


Les activités périscolaires partenariales*

Intervenants	Objectifs	Fréquence
Au fil des mots	Favoriser l'appétence à la lecture et l'écriture	1 fois par semaine
Mémoire de Moissy	Découverte de l'histoire de sa ville, de son quartier	Interventions ponctuelles avec diapo quartier de Lugny et arbre généalogique
Ententes des anciens combattants	Travail sur la mémoire historique Accompagnement des groupes d'enfants sur des sites historiques	Ponctuelle
UASP MC Pétanque	Initiation à la pétanque	1 fois par semaine suivant saison
UASMC Boxe française	Initiation à la boxe	1 fois par semaine

* Cette liste des partenaires de la ville est sujette à évolution



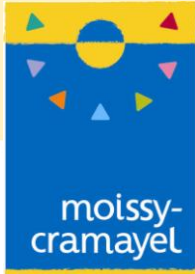


Les activités périscolaires partenariales*

Intervenants	Objectifs	Fréquence
Association de modélisme	Initiation et pratique du modélisme Construction de bateaux et démonstration	1 à 2 h par semaine
Association des jardins moisséens	Initiation au jardinage, à l'écologie	
Relaxation	Apprendre à se relaxer, maîtriser son corps	1h par semaine, (2groupes)
Capoeira	Initiation à la pratique de la Capoeira,	Intervention ponctuelle
Compagnie La tête dans les étoiles	Approche des pratiques théâtrales	1h par semaine
UNICEF	Encourager la participation citoyenne des enfants et des jeunes	ponctuelle
Lire et faire lire	Donner de l'appétence pour la lecture	1,2 à 3 h

* Cette liste de partenaires de la ville est sujette à évolution



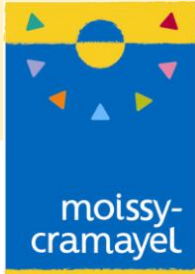


Les activités périscolaires municipales

Culturelles et artistiques:

- ✓ Initiation aux pratiques théâtrales, musicales, de peinture, dessin, sculpture, collage...
- ✓ Ateliers d'arts plastiques, poterie, mosaïque, conte, expression corporelle, écoute musicale, danses, marionnettes, calligraphie, lecture ...
- ✓ Découverte des lieux culturels locaux : médiathèque, ludothèque, expositions, Rotonde...
- ✓ Création de spectacles, journaux, vidéo, expositions
- ✓ Jeux de culture générale : scrabble, trivial-poursuit à thème, taboo, cranium, pictionary...



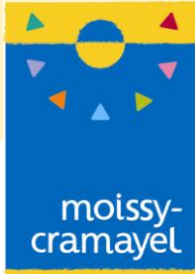


Les activités périscolaires municipales

Sportives:

- ✓ Initiation et découverte de nouveaux sports: pêche à la mouche, sports de combat, tennis, croquet, mini-golf, escrime, tir à l'arc....
- ✓ Jeux collectifs : la chasse aux fennecs, la course aux objets, les carrés ruinés, la balle au capitaine...
- ✓ Tournoi de grands sports collectifs mixtes, hand-ball, volley-ball, hockey...
- ✓ Visites sur site, de pratiques sportives encadrées par les associations moisséennes





Les activités périscolaires municipales

Scientifiques:

- ✓ Ateliers expérimentaux : physique, chimie, électricité, mécanique, astronomie, archéologie, géologie...
- ✓ Ateliers de maquettes scientifiques sur l'anatomie, les grands dinosaures, le système solaire...
- ✓ Jeux de stratégie : Innovation, Abalone, Egisia, mécano, échecs...
- ✓ Ateliers informatiques avec jeux de stratégie, jeux de conceptualisation, jeux scientifiques et de mathématiques...
- ✓ Vidéo sur des thèmes scientifiques et débats avec des personnes ressources (comment ça marche, et pourquoi ?)



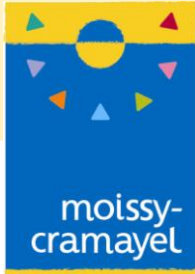


Les activités périscolaires municipales

Citoyennes et éco-citoyennes:

- ✓ **Jeux de société : passeport citoyen, Edukta santé, les enfants du monde, place de la loi, domino des droits de l'enfant...**
- ✓ **Ateliers de la nature : création de vivarium, aquarium, herbier, jardinage, plantation...**
- ✓ **Ateliers sur les traitements des eaux, des déchets...**
- ✓ **Visionnage de documentaires et jeux informatiques sur la nature, les droits...**
- ✓ **Rencontre et débats avec des personnes ressources sur ces thèmes.**
- ✓ **Ateliers sur le respect de l'environnement et initiation aux gestes simples qui y contribuent**



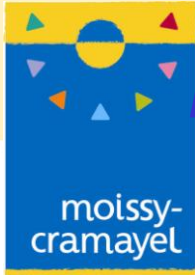


Les activités périscolaires municipales

Ludiques:

- ✓ Ateliers de bricolage, d'activités manuelles, de création...
- ✓ Ateliers de jeux mixtes et spontanés: coin poupées, voitures, dînette, circuits, lecture, déguisements, maquillage, théâtre de marionnettes...
- ✓ Jeux de rôles, jeux collectifs libres...
- ✓ Ateliers de modélisme, de maquettes, de constructions...
- ✓ Ateliers gastronomiques en préparation du goûter
- ✓ Sans oublier bien sûr les jeux libres (mais encadrés) et les coins de détente, de repos où l'enfant pourra à sa guise trouver le calme après une journée déjà bien remplie.





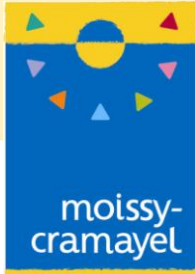
Perspectives d'amélioration des actions et du partenariat dans le cadre des activités périscolaires

Développer toujours plus le partenariat et la participation des associations et des personnes ressources lors des activités périscolaire, les créneaux horaires de 16h45 à 18 h étant propices à une éventuelle participation

Développer sur ces temps, la participation d'étudiants à certaines activités de mentorat dans le cadre d'une convention avec l'IUT et les établissements d'enseignement supérieur locaux.

Développer l'entraide et la solidarité entre les enfants dans le cadre de ces activités où les praticiens expérimentés pourraient faire partager, à leurs pairs, la passion qui les anime





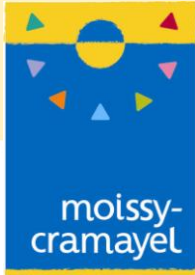
Perspectives d'amélioration des actions et du partenariat dans le cadre des activités périscolaires

Favoriser les passerelles entre les APPS et les activités proposées, aux mêmes créneaux horaires, par les nombreuses associations moisséennes (accompagnement des enfants pouvant participer à ces activités à proximité des lieux d'APPS, visite avec démonstration de certaines activités associatives).

Accompagner les familles dans leur rôle parental, afin de les soutenir dans la mise en place de programmes ou plannings éducatifs dans un cadre ouvert et accessible à tous.

Développer les actions en faveur de la santé, du bien être physique et moral...





Les membres du comité de pilotage du PEDT de Moissy-Cramayel





Comité de pilotage du PEDT

ABDERRAHMANE Abdelaziz	Conseiller municipal délégué au sport
ALBOUY Sébastien	Représentant de l'association OGOA
AMIOT Luc	Proviseur du Lycée la Mare Carrée
AUCHE Charly	Conseiller municipal référent du groupe scolaire Chanteloup
BENITEZ Dominique	Maire-adjointe déléguée à la petite enfance
BOURDENET Valérie	Directrice de l'école maternelle Jatteau
BOUTEIX Sébastien	Délégué du Préfet
CANGI Vincent	Administrateur CCAS
CHATELOT Catherine	Directrice de l'école maternelle Chanteloup
CHAUVEAU Françoise	Coordinatrice du P.R.E. de Moissy-Cramayel
CLEDAT Didier	Maire-adjoint référent de l'école élémentaire Les Grès
DANIEL Loïc	DDEN
DE PROST Marie-Pierre	Directrice du service de la santé et de la petite enfance
DEKKER Nathalie	Responsable de l'antenne social CAF
DENEUX Florence	Présidente de la F.C.P.E. Lycée la Mare Carrée





Comité de pilotage du PEDT

DESOURBIE Franck	Responsable service jeunesse et sports
DESSEZ Martine	coordinatrice de l'association « Lire et faire lire »
DISTIN Joana	présidente de l'association AES
DWORNIK Sandrine	Directrice de l'école élémentaire Lugny
FRACKIEWICZ Philippe	Président du Comité de jumelage Moissy-Rosenfeld
GALEAZZI Patricia	Inspectrice d'Académie de Seine-et-Marne
GARAS Véronique	Directrice de l'école maternelle Les Hauldres
GILLET Marie Pierre	Présidente de la FCPE Noyer Perrot
GIRAULT Gilles	Directeur général adjoint à l'éducation et coordinateur du PEDT
GOMAN Sandrine	Présidente de la FCPE collège la Boétie
GOMEZ Patrick	Responsable du service enseignement
GIBIER Sandrine	Présidente de Sénart Scrabble





Comité de pilotage du PEDT

GUEYE Khalidou	conseiller municipal
HERBET Jeremy	Conseiller municipal référent du groupe scolaire les Marronniers
JANICAUD Xavier	Directeur ADSEA 77 - CEPS
JOANNES Marianne	Directrice de l'école maternelle Les Grès
KANDOLO AMISI Augustin	Association Congolaise de Moissy-Cramayel
KHLOUFI Florence	Directrice de la solidarité
KRUSKOVIC Sonia	Chef de projet CUCS Sénart – directrice de développement social
LAVECHIN Sonia	Responsable du service enfance
LEBRUN Léo	Conseiller d'éducation populaire
LEMOINE Florence	Directrice de la Maison Départementale des Solidarités
LETOCART Monique	Sous-Préfète chargée de la politique de la ville et de la cohésion sociale
LOUSKANE Emmanuelle	Présidente de la FCPE collège les Maillettes
LOYANT Elisabeth	Coordinatrice des maisons de quartiers
M'BAYE Fatou	Présidente de l'ASAS





Comité de pilotage du PEDT

MAGNE Line	1ère maire adjointe déléguée à l'éducation
MAGNE Patrice	Président du collectif Mauritanie
MALTAVERNE Céline	Responsable Maison des Associations
MAUCHERAT Alain	Association « Le temps des parents »
MENANTEAU Brigitte	Directrice de l'école élémentaire Noyer-Perrot
MERER Laurence	Directrice de l'école élémentaire Chanteloup
MOISE Carole	Conseillère municipale référente du groupe scolaire Lugny
MORIN Joël	Responsable prévention-médiation
MOUREAUX Dorothée	Directrice de l'école élémentaire Les Marronniers
MUZYK Nicole	Présidente du Collectif Roumanie
PASTOL David	secrétaire général adjoint asso. Les Echanges de Savoirs de Sénart (E.S.S.)
PERON Isabelle	Directrice de l'école maternelle Lugny
PEYRE Christine	Principale du collège Les Maillettes
RAZAFINDRAKOTO José	Conseiller municipal référent du groupe scolaire Jatteau
ROGER-CARRIERE Marie-Christine	Directrice de l'école maternelle Les Marronniers





Comité de pilotage du PEDT

ROPERT Michèle	Directrice de l'école maternelle Noyer-Perrot
SAVY Claude	Président de l'UNICEF 77
SERER Valérie	Directrice de l'école élémentaire Jatteau
SIBEUD Philippe	Directeur départemental de la DDSCS 77
SOARES-MAIA Christine	Responsable du service petite enfance
SOUCARRE Bernard	Directeur de l'école élémentaire Les Hauldres
TABURET Anne	Inspectrice de l'Education Nationale
TIGEOT Manuella	Chef de service
TIRLOY Elzbieta	Directrice de l'école élémentaire Fosse Cornue
TOIRON Myriam	Directrice de l'école maternelle Fosse Cornue et président
TOUZET Bruno	Directeur de l'école élémentaire Les Grès
TURBA Didier	Maire-adjoint délégué à la culture
VERGER Christine	Principale du collège la Boétie
WILLARD Isabelle	Directrice culture et relations internationales





Signature du PEDT

(cf. à la délibération du Conseil municipal n° 13-104 du 30/09/2013 portant approbation du PEDT)

La Préfète
de Seine-et-Marne

Nicole KLEIN

L'Inspectrice d'Académie,
Directrice Académique
de Seine-et-Marne

Patricia GALEAZZI

Le Maire
de Moissy-Cramayel

Jean-Jacques FOURNIER

Le Président
du Conseil d'administration de la
CAF de Seine-et-Marne

Noël BARBIER

